

Le Fureteur Breton



(Ar Furcher Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois

SOMMAIRE :

Le troisième Diner du Fureteur Breton. MAB ROHAN. — *Souvenirs asinariens.* Comte DE CHATEAUBIAND. — *Sur le Docteur au Christien.* Em. ERNAULT. — *Le Truquage breton.* TÉRILIS. — *La Chevalière de Fréminville (suite).* L. DUROCHER. — *Montre des Nobles.* R. DE KERDEVEN. — *Villes et Bourgades.* Pierre LAURENT. — *Maurice de Guérin.* J. C. — *Perles Armoricaines.* AOTROU JUDOC. — *Gesta Britannorum.* DOM LOBINET. — *A la Reliure.* — *Périodiques bretons.*

Réponses : Villiers de l'Isle-Adam. — Rodellec du Porzic. — Un ami de La Villemarqué, etc.

Questions : Pontivy militaire. — Lutteurs de Bréhat, etc.

NANTERRE (Seine)

MAURICE LE DAULT

Directeur du *Fureteur Breton*

76, Rue Saint-Germain

(Ancien, 6, rue du Val de Grâce, à Paris)

PARIS (IV^e)

Librairie de l'Ancien Temps

49, Rue de la Victoire

Seul dépositaire à Paris

du *Fureteur Breton*

Le FURETEUR BRETON, 76, Rue Saint-Germain, NANTERRE.



En Souscription

Sur la demande d'un certain nombre de nos Abonnés, nous mettons en souscription le dessin en couleurs du *Fureteur Breton*, format du tableau original (56 x 51, sans les marges), lithographié par l'auteur.

JUSTIFICATION DU TIRAGE	PREX DE SOUSCRIPTION
30 exemplaires sur papier japon	10 fr.
50 — sur bon papier, sans la lettre	7 fr.
500. — sur bon papier.	5 fr.

Sur ces prix, les Abonnés du *Fureteur Breton* qui voudraient bien se faire inscrire comme souscripteurs avant l'apparition du prochain numéro, bénéficieront d'une remise de 20 %.

VINS DE TABLE

Garantis pur jus de raisin frais

Récolte 1906 65 francs } la Barrique de 220 litres
 Récolte 1905 75 francs } rendue franco gare destinataire.

Georges TINÉ, propriétaire, 1, rue Calce
 PERPIGNAN (Pyrénées Orientales)



3^e Dîner du Fureteur Breton

Présidence :

Paul Sébillot.

Menu

- Potage Conan Mériadec
- †
- Rohanée Porhoët
- †
- Gigot Karmagnolen
- †
- Salade Fréminville
- †
- Petit Lait à la Chevalière
- †
- Châtaignes du Sénéchal de Kercado
- †
- Vin du Connétable
- †
- Eau-de-Vie de « preumes »
- †
- Café Duguay-Trouin

† †

18 Décembre 1907.



Notre troisième Dîner a eu lieu le 19 décembre à la *Couronne d'or*, sous la présidence de Paul Sébillot, qui vient d'achever la publication du 4^e volume du *Folklore de France*, véritable encyclopédie du traditionnisme français. « La présidence de Paul Sébillot, a dit Maurice Le Dault, s'imposait d'autant plus que son ouvrage consacre, en le citant, le *Fureteur Breton*. »

Le maître folkloriste déclare qu'un tiers des matériaux de cette encyclopédie se trouve emprunté à la Bretagne ; il ajoute modestement que son travail reste à compléter, et que le *Fureteur Breton*, qui fait d'excellente besogne, s'y emploiera utilement. A propos du Cochon que nos fureteurs ont choisi comme emblème, Paul Sébillot affirme que ce choix eût ravi Monselet et flatté le dessinateur Léonce Petit, qui jadis fonda le *Dîner du Cochon Raisonnable*. En s'asseyant le Président communique une reproduction d'un curieux document du Musée de Quimper, devinette du XVIII^e siècle, figurant des souhaits de bonne *âne*.

Diverses communications suivent. A propos de Yan Dargent, Ch. Le Goffic conte les suites d'une exhumation opérée par un recteur de Penvenan que troubla l'apparition nocturne de l'exhumé, à qui il manquait une messe pour obtenir le repos final. Dans le même ordre d'idées, le consul Léon Hugonnet adresse une note très intéressante que publiera notre prochain numéro. Félix Le Dantec, professeur de biologie à la Sorbonne, parle de poteries découvertes près de l'île Grande et portant des empreintes de doigts. Léon Durocher nous révèle des détails intimes concernant un fils de Lesage et le fils de Madame de Sévigné ; une discussion très vive et très croustillante s'engage à ce sujet entre Léon Durocher et Félix Le Dantec. Le sculpteur Joë Descomps revendique pour l'Auvergne la mélodie sur laquelle Chateaubriand a écrit les paroles de *Combien j'ai douce souvenance*. Pierre Laurent lit et commente malicieusement une lettre du cynégète Paul Péral qui, en chassant la bécasse à Belle-Isle-en-Terre, a transcrit pour nous des Noëls imprimés chez Hovius à Saint-Malo en MDCCXCII. Le bibliophile L. Gauvin exhibe un exemplaire original, orné de gravures sur bois, des *Histoires de Bois-tuau* (de Nantes, XVI^e siècle). Maurice Le Dault annonce la publi-

cation prochaine dans nos colonnes d'une étude d'Ouverleaux, ancien bibliothécaire du roi des Belges, sur *Les chevons clotiers* (les cinq clochers), transformation flamande du *Conscrit de Saint-Pol*. Notre directeur montre en outre quelques ex-libris très rares appartenant aux libraires Saffroy, entre autres ceux de Fréminville, de Kervaso, du cardinal de Rohan, etc.

Le menu illustré par l'habile dessinateur de *Art et Décoration*, Mathurin MÉHEUT (de Lamballe), représentait le chevaleresque auteur des *Antiquités du Finistère* se rendant aux agapes du *Fureteur Breton*, piquante allusion à l'étude sensationnelle que publie sur *La Chevalière de Fréminville*, notre collaborateur Léon Durocher. Au dessert Meheut nous préparait une surprise : un second menu dans lequel la Chevalière de Fréminville dépouillée de son armure devenait... la Vérité éclairant le monde des Fureteurs.

Parmi les convives citons encore : B. H. Gausseron, le docteur Gaboriau, les peintres-dessinateurs J. Forges, Duvanel, H. Joly, Malo Renault (dont on admire le projet d'affiche exposé dans la salle du banquet), le relieur d'art Le Douarin, Henri Coutant, directeur de l'*Angevin de Paris*, Alix, directeur de l'*Assistance Bretonne*, l'avocat Roué, Albert Montreuil, Yves Sébillot, Paul Renimel, Bazin, Bligné, J. Jacob, Condamy, Chautard, Paul Leclerc, Marc Leclerc qui chanta une vieille chanson de la frontière celto-angevine. Pour terminer la soirée, on supplia Paul Sébillot de chanter la chanson légendaire des « Preunes » : le Président du troisième Dîner s'exécuta avec sa bonne grâce matoise de Gallo de Matignon.

S'étaient excusés : MM. Jules Claretie, de l'Académie Française ; le consul Léon Hugonnet, le député Et. Pinault, le médailleur F. Gibault, J. Uzanne, le docteur Antony, René Grivart de Kerstrat, O. de Gourcuff, Jacques Pohier, Marius Bouteloup, G. d'Azémar, J.-E. Poirier, Paul Grenet, l'auteur des *Parfums de Bretagne*.

MAB ROHAN.



SOUVENIRS ASINARIENS

Invité à remplir les fonctions de *Meunier* au Dîner du *Moulin à Sel* (1) où l'on inaugura la statue de Madame de Sévigné, le comte de Chateaubriand, après avoir salué l'image de la Dame des Rochers, ajouta des souvenirs personnels que lui dictaient la circonstance et le milieu. Par une piquante allusion au titre d'*ânes* dont se parent les convives de ces agapes intellectuelles, le petit-neveu de l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* lut, en s'adressant au Capitaine (2) Léon Durocher, ce délicieux morceau dont nous avons la bonne fortune d'offrir la primeur aux amis du *Fureteur Breton*.

...Quand, si aimablement, vous m'avez prié ici, Monsieur le Capitaine, vous ne saviez pas que l'âne, ce bon animal qu'on y honore, est pour moi un très vieil ami. A quelques kilomètres (on disait alors à trois quarts de lieue) de la maison qu'habitait mon père, près de Saint-Malo, se dressait, sur un coteau couronné de vieux arbres, une autre hospitalière maison objet de tous nos désirs d'enfants. Elle était habitée par la grand'mère de notre Paul Féval, le peintre délicieux de *Château-Pauvre* et du *Loup Blanc*. On nous y menait passer nos journées de vacances, et les petits chemins, aujourd'hui chemins vicinaux, étaient alors si mauvais en Bretagne, que l'on chargeait les enfants sur des ânes en les équilibrant de-ci de-là. Je me souviens, comme d'hier, de ces courses qui avaient lieu au printemps. Les quatre messagers dont parle Chateaubriand, les quatre messagers « des brises qui hébergent dans les baies de la péninsule armoricaine » nous faisaient cortège. Le rossignol nous poursuivait de buisson en buisson, la caille chantait dans les colzas en fleurs, l'hirondelle rasait les fossés du chemin, et le loriot se faisait entendre au sommet des lointaines futaies. La vénérable aïeule ne parlait guère de son Paul, à qui elle tenait rancune de ses livres, peu catholiques alors, mais, en nous bourrant de ses friandises, et quelles

(1) Le jeudi 5 décembre. — (2) Chef des ânes.

friandises! (je ne retrouve plus, sauf peut-être à Vannes, les délicieux pâtisseries de Bretagne, qui ne copiaient pas alors ceux de Paris), elle nous racontait, dans leurs moindres détails, les exploits du grand Surcouf, mort depuis peu, et qui demeurait tout auprès. Elle imitait le ton de sa voix de commandement; elle disait la générosité du héros, ses entrées triomphales à Saint-Malo, trainant à la remorque les vaincus et leurs riches dépouilles.

C'étaient encore sur des ânes qu'on nous menait rendre nos devoirs à ma vieille tante, la comtesse de Marigny, sœur de Chateaubriand, lorsque, quittant son couvent de Dinan, elle venait, l'été, prendre demeure à Saint-Servan, chez des sœurs toutes blanches qu'on voit encore, ainsi que leurs jardins qui ressemblaient aux jardins de Rome. La vieille dame était tort en colère contre son illustre frère dont les Mémoires venaient de paraître, à cause du ton trop peu respectueux, suivant elle, dont il avait parlé du comte de Combourg, leur père.

Il est certain que Chateaubriand, qui fait d'ailleurs de son père, à propos de la mort de celui-ci, un éloge attendri et respectueux, a peut-être un peu poussé au noir le caractère taciturne du seigneur de Combourg. Sa puissante imagination l'a-t-elle conduit à augmenter encore la sombre poésie de la forteresse féodale où se formait son génie? Il est certain aussi que l'ancien soldat, l'ancien marin, l'agent habile et pratique de la Compagnie des Indes à la Martinique, traita souvent avec une sorte de dédain ce fils, dont les rêveries lui déplaisaient, et qu'il regardait comme incapable de jamais rien faire pour sa famille et pour son nom, la passion de sa vie.

Étranges méprises de l'esprit humain. Ne nous plaignons pas de ce malentendu entre le père et le fils : il nous a valu des pages immortelles.

Comte de CHATEAUBRIAND.

Sur le Doctrin an Christenien.

1. Dans le préambule à ma publication des « Cantiques bretons du *Doctrinal*, » *Archiv für celtische Lexikographie*, I, 214, j'ai parlé d'une « édition du *Doctrinal* intitulée *Doctrin an christenien* (Morlaix 1622). » Cette identification, qu'on retrouve *Revue Celtique* XXVIII, 366, est erronée. Comme M. l'abbé Bourdoulous a bien voulu me le faire remarquer, le *Doctrinal* est d'un Carme breton, le P. Bernard du Saint-Esprit, de Lesneven; le *Doctrin* est d'un Jésuite espagnol, le P. Ledesma, qui a été traduit en breton par Tanguy Guéguen. M. LOTH, *Chrestomathie Bretonne*, 298-301, donne la cote de ce livre à la Bibliothèque Nationale (au lieu de n° 1460, lire n° 14604); il cite le titre en entier, et une traduction du *Stabat* en vers.

Les autres passages versifiés que contient ce volume rarissime m'ont été obligeamment copiés, le premier par M. Bourdoulous, les autres par mon ancien élève, M. Galletier, travailleur consciencieux, aujourd'hui à l'École normale supérieure. Je les donne ici avec une traduction littérale, en ajoutant quelques remarques.

2. P. 22. Pan pedet hoz Aell gardien, pe seurt Oreson à leveret hu?

Ma Aell mat en pep tu chuy a so deputer
Gant Doue Roue an tyr ouz pep piril dam mirer.
Moz pet em miret chui pan ouch diff gardien
Hac en ploue hac en ker diozu [Iiseq diouz] ma aduerserien,
Grit diff yvez façun [Iiseq saçun] quen couls compaig[n]unez
Maz guilliff mat pep tu finissaff ma buhez.

Quand vous priez votre ange gardien, quelle oraison dites-vous ?

Mon bon ange, de toute façon vous qui êtes envoyé
Par Dieu le roi de la terre pour me garder de tout péril,
Je vous prie, gardez-moi, puisque vous êtes mon gardien,
Et dans la campagne et dans la ville, de mes ennemis,
Faites-moi avec douceur si bien compagnie,
Que je puisse de toute façon bien finir ma vie.

3. Ces alexandrins à rimes plates ont, de plus, la rime intérieure habituelle du moyen breton (de la 6^e syllabe à la 11^e) : *tu, depu-tet; tyr, mir-et; chui, gardi-en; ker, aduerser-ien; etc.* Les autres rimes intérieures non obligatoires sont peu fréquentes; la plus classique est celle du v. 3 : *Moz pet em miret chui...*

Le second hémistiche du 2^e vers est trop long; il faut supprimer *pep*.

L'ancienne prononciation *oe* en une syllabe, gardée dans *ploue* (v. 4), ne subsiste que dans un seul des mots *Done* et *Roue*, v. 2; encore peut-on admettre la scansion *Gant Dou-e Rou-e 'n tyr*.

4. La langue est aussi du breton moyen; elle ne contient que deux formes qui manquent à mes recueils (*Dictionnaire étymologique et Glossaire*). Ce sont :

Gardien gardien, pour lequel on ne trouve que *gardian*; bret. moderne *gardyan*, P. Grégoire, vannetais *gardiein*, l'A.;

Aduerserien, dont on n'a que le singulier *aduerser*; voir plus loin, § 12.

Il est probable que sans la contrainte de la rime, l'auteur eût mis la forme moins française *aduersourien* (cf. *Rev. Celt.* XX, 62, 74); le P. Maunoir n'a que *aduersourien* et le P. Grég. que *aduersouryen*, qui en sont des variantes graphiques.

5. P. 59, 60. Vertuziaou an Agnus Dei.

Ez chace brun an curunaou,
Ez effac net an pechedou,
Ez mir ouz an tan pep manyer,
Scaff ha lestr à chaing à danger,
(5) Ez mir pep tu ouz maru subit,
Drouc speret cre à chace cuit,
Ez spont scler an aduerseryen,
Ez rent foulas [lis. soulas] dan gruoc braces,
Oz dont da guenel en guel spes,
(10) Ez re graçou, ez mir ouz chauce,
Pa en douguer gand reuerance,
A ment ne pret na doutet pas,
Quen din eo'n bihan hac an bras.

Vertus de l'agnus.

Il chasse la sombre vapeur des tonnerres,
 Il efface tout net les péchés,
 Il garde du feu de toute manière,
 Il tire de danger barque et navire,
 Il garde, de toute façon, de mort subite ;
 Il chasse loin, fortement, le malin esprit,
 Il épouvante visiblement les ennemis.
 Il donne du soulagement à la femme enceinte
 Qui va enfanter plus heureusement ;
 Il donne des grâces, garde de (mauvaise) fortune,
 Quand on le porte avec respect ;
 Pour la dimension, jamais n'ayez aucun doute :
 Le petit est aussi puissant que le grand.

6. Ces vers de 8 syllabes à rimes plates sont aussi rimés intérieurement, le plus souvent de la 4^e à la 7^e ; cette rime est redoublée (*an, tan*) au v. 3 ; elle tombe sur la 5^e syll., v. 4, 8, 13 ; sur la 3^e, v. 7.

7. Deux de ces rimes ne sont pas conformes aux habitudes du breton moyen. C'est d'abord au v. 8, *soulas, bras-es*. La forme ancienne était *soulacc*, qui rime en *ac* (c'est-à-dire quelque chose comme *ats*, voir mes *Notes d'étymologie bretonne*, n° 124). Il n'y a qu'un exemple analogue, c'est le vers : « Hep *soulacc na span* », *Grand Mystère de Jésus*, 79, col. b ; mais ici *soulacc* rime à deux mots précédents en *acc*, de sorte que c'est l'*s* de *span* qui semble altéré par accident (altération tout arbitraire, d'ailleurs, le son *ç* étant évité devant une consonne) ; encore, cette ligne n'ayant besoin que d'une seule syllabe en *acc*, la licence peut-elle porter simplement sur la place de cette rime. L'auteur du *Doctrin* a pu employer ici un gallicisme, en transcrivant littéralement le français *soulas* ; du reste, la distinction de *s* et *ç* tendait déjà à disparaître de son temps : cf. en 1651, dans les vers trégorois de Cadec, *gras, grâce* (*Rev. Celt.*, xx, 60, str. 7, 8, etc.) ; *casset*, envoyé (str. 9) ; *douster*, douceur (str. 9) ; rime en *ous* ; p. 64, *plas, place*, str. 28, rime à *das-pren*.

8. L'autre rime insolite est au v. 10, celle de *graçou* avec *ouç* ; car la terminaison *ou* du pluriel était une diphtongue, que notre auteur écrit lui-même *aou*, dans le titre, *vertuçaou*, et au 1^{er} vers, *curunaou* qui rime avec *pechedou*, c'est-à-dire *peçbedau*. A-t-il adopté ici la prononciation du léonais moderne, qui dit *grasou*, de même que Cadec fait quelquefois rimer ses pluriels en *o*, et les écrit même ainsi d'après le trégorois (amaro, garro-tet, str. 8 ; œuvro, ho croas, str. 28 ; merito, repo-set 50 ; de même pour d'autres diphtongues anciennes, Autrou, Hero-des, 13, etc.) ? C'est probable.

Il y a pourtant quelques exemples anciens de rimes comme *gaou*, mensonge, *prou-ffe* prouverait, Sainte Nonne 1509 (*Rev. Celt.* VIII, 452) ; *daou* deux, *tou-et* jurer, v. 1529, où il ne peut y avoir eu accord qu'entre le second élément d'une diphtongue et la voyelle simple *ou*. De même, dans les diphtongues en *i*, ce son pouvait rimer avec un *i* simple ; voir *Rev. Celt.*, XI, 101.

9. Le mot *brun* (v. 1) n'est connu en moyen bret. qu'au sens de « brun », adj. ; je suppose qu'il veut dire ici « la brune, le temps sombre ». En breton moderne, il existe dans le vannetais : à Ambon *brun noç*, crépuscule. Cf. le poitevin *faire brun*, faire nuit, français la *brune* le commencement de la nuit ; acception d'origine argotique : voir le livre si instructif de M. L. Sainéan sur l'*Argot ancien*, Paris, 1907, p. 70, 71, etc.

10. V. 4. *Scatff* est le moy. bret. *scaph* « petite nef », cf. *Gloss.* 601.

11. Dans *chaing*, v. 4, l'*i* indique qu'il faut donner au *g* la prononciation douce, comme dans le français *changer*, d'où le mot a été pris. Le sens de « tirer, sauver » (du danger) ne se trouve pas ailleurs.

12. Nous avons vu plus haut (§ 2, 4) un autre exemple du mot *aduerseryen*.

13. *En guel spes*, en meilleur état, dans de meilleures conditions, v. 9. Ce substantif ne se retrouve que dans un passage de S^{te} Barbe (311) où j'ai hésité entre les sens possibles de « nature, être », et « beauté » (*Gloss.* 641) ; c'est le premier qui est le bon, comme le montre notre nouveau texte.

(A suivre.)

E. ERNAULT.

LE TRUQUAGE BRETON

C'est une question réglée : inutile d'y revenir désormais : La Villemarqué n'est qu'un poète ; quand on a lu Keramborn, après Luzel, Loth et Gaidoz, on n'en peut plus douter. Mais sa critique nous a mis en appétit de vérité. Pourquoi ne continuerait-elle pas à démasquer sans merci les contrefaçons et les truquages de notre art breton ? La conclusion qui s'impose à notre esprit désormais est une instinctive défiance à l'égard de ces poésies, de ces contes, de ces « vieux » meubles, que l'on continue d'offrir à notre naïveté comme les produits authentiques de l'art populaire. — Une bonne femme aurait débité ceci, un bonhomme aurait chanté cela : est-ce bien sûr ? Le peuple, quel qu'il soit, est-il assez habile pour composer avec un art aussi impeccable ? Anatole Le Braz nous a appris des choses bien suggestives au sujet de cet art populaire dans sa thèse sur le théâtre !

Aussi nous serions bien reconnaissants à Keramborn de pousser plus loin sa critique. Après avoir classé le *Barzaz Breiz*, pourquoi ne poursuivrait-il pas ses exécutions, en étudiant de même les plus récentes productions de nos bretonnants ? Qu'il nous donne, par exemple, son avis sur les derniers volumes de Luzel, et sur les *Saints Bretons d'An*. Le Braz, qui parurent, il me semble, dans les *Annales de Bretagne* vers 1893 ou 1894. Devons-nous croire à la sincérité absolue de ces éminents écrivains ?

TERILIS.

La Chevalière de Fréminville

(Suite.)

IV.

La soupe fume. Pointillant la buée, sur la crédence des coquillages s'alignent, bivalves où miroite le baiser des mers lointaines.

— Vous ne mangez pas ?

Ma cuiller hésite, tâtonne.

— Ma coiffure vous préoccupe.

— Une mode de 1778 ?

— Et de 1840, pour moi du moins. Voici la semaine du Retour, de l'anniversaire du Retour des Cendres ! L'an passé, à pareille date, la *Belle-Poule* du Prince de Joinville ramenait les reliques du prisonnier de Sainte-Hélène : je ressuscitai la *Belle-Poule* de la Clochetterie, la *Belle-Poule* de la Guerre des Insurgents. Je paie ainsi une dette à la mémoire de l'Empereur.

— Quelle dette ?

— Celle de l'aspirant-volontaire à qui l'homme de Marengo étrennit la main, disant : « Je vous fais officier. »

— N'avez-vous pas conspiré contre l'Aigle ? (1)

— L'Aigle m'a puni en nommant l'enseigne lieutenant de vaisseau.

— Il me semble qu'en 1814...

— J'ai obéi à la voix des aïeux. J'appartenais à l'Empereur depuis la naissance de l'Empire ; j'appartiens au roi depuis la fondation de la monarchie. Ma fidélité a survécu au régime, bien que...

Un soupir gonfle la poitrine de la Chevalière :

(1) En 1811. Soupçonné à Carnac, arrêté à Auray, conduit à Lorient, Fréminville fut fusillé. Une cocarde blanche mal dissimulée par la cocarde tricolore avait provoqué les soupçons.

— Lieutenant de vaisseau en 1811, capitaine de frégate en 1827... Vous excuserez l'indigence d'un potage...

Je proteste, ajoutant que les meilleurs *bouillons* sont ceux... d'une jupe à plis bouffants. Fréminville sourit, sans que de sa bouche s'efface un pli amer.

— D'où vient que la Restauration ait si mal reconnu votre dévouement ?

— Des ennemis, un surtout, à qui j'ai sauvé la vie et l'honneur, et qui traitreusement...

— Boulogne, Saint-Domingue, l'Islande, la Martinique, le Sénégal proclament vos services.

— On incrimine des minutes brestoises : un passe-temps inoffensif, une manie innocente...

— Comme dit Caroline de L*** P*** Vous connaissez cette ?...

— Non ! Je...

Un trouble manifeste irise la neige appliquée aux joues de la Chevalière, dont l'œil plonge dans le cristal porté aux lèvres.

— Ces initiales indiquent, paraissent désigner une personne qui vous touche de près, de si près... qu'on se demande... si...

Fréminville laisse tomber son verre, qui se brise. Le fil de la conversation est rompu.

Un gong résonne. Ceinturé de cresson, sur un bateau plat que balance un homme au roulis respectable, un poulet entre.

Le vin épandu s'éponge ; les éclats de verre disparaissent.

S'armant d'un couteau agile qui, entre ses doigts, jette des lueurs de sabre d'abordage, Fréminville attaque la volaille maigre comme s'il s'escrimait contre un Anglais de Nelson :

— Pour mon début, j'eus affaire à un *midshipman* blond, blême... Je lui abattis le poignet.

Une aile sauté ; mon assiette la recueille.

— Dans l'ivresse d'une première victoire, je me voyais amiral... J'ai dû prendre ma retraite avec un grade modeste, péniblement obtenu.

— Vos promenades féminines ont nui à votre carrière...

— Permettez ! Tant que le fer battit mon flanc, je m'abstins de me produire sans l'uniforme du marin.

— Cependant Caroline... l'auteur de la brochure... prétend vous avoir vu en robe de mousseline à collerette blonde chez M. de St-D** le 22 février 1828.

— Je... L'auteur se trompe (1).

— En robe de popeline jaune serin, au spectacle, en décembre 1829.

— Visions !

— En robe de mousseline blanche, écharpe et ceinture bleu ciel, à la promenade, le 10 avril 1830... En robe blanche, souliers de prunelle noire et chapeau à fleurs d'acacia, au Jardin Botanique, un mois avant les journées de Juillet.

— Impossible !... J'invitais des amis à venir, chez moi, admirer mes friponnes et mes engageantes. Tout au plus m'arriva-t-il de rêver à ma fenêtre en guimpe voltigeuse... Quand la France prosternée devant le roi des barricades obligea l'héritier de saint Louis à reprendre la route de l'exil, la chute des traditions me permit de rompre avec des préjugés ridicules (2). Je commençai par sortir le soir, appuyé au bras du mari de ma bonne... comme je m'appuierai au vôtre pour aller au théâtre, tout à l'heure.

Je frémis. Le gong résonne.

— Que joue-t-on ce soir ?

Le roulis bredouille : « Des artistes de Paris... », et exhibe un journal que Fréminville interroge et froisse nerveusement :

— Du Molière !... Je ne sortirai pas.

— Vous en voulez à notre grand comique ?

(1) Nous sommes en 1841 : la mémoire de Fréminville le trahit peut-être. A la vérité, ses affirmations s'accordent avec d'importants témoignages que j'ai entre les mains. Malgré cela, je m'en rapporte aux dires et aux dates de Caroline de L. P. Aussi bien, sa brochure parut en 1811, l'année où le capitaine de frégate prit sa retraite. Comment aurait-elle consigné en 1811 des tentatives postérieures ? Je soupçonne, du reste, Caroline d'avoir masqué les initiales de témoins invoqués. M. Ch. Berger, ancien maire de Brest et fureteur sagace, m'avertit que les annuaires brestoises de 1828 et de 1829 ne contiennent aucun nom commençant par De St D. Quant à M. B** qui en décembre 1829 entra dans la loge de la Chevalière, ce pourrait être soit Barchon, maire de l'époque, écrivain lui-même, soit le père de ce pasteur Basche avec qui Fréminville entretenait d'étroites relations.

(2) Parmi ceux qui constatèrent le fléchissement extérieur de l'ex-officier de marine, citons An. de Barthélémy, dont Paul Sébillot retint le témoignage ; le peintre Justin Ouvrier (un des maîtres de P. Chardin), et le grand-père de Diderot, qui plusieurs fois à la table du barde Ab. Sully affirma « n'avoir jamais vu Fréminville en homme ».

— Peut-on lui pardonner d'avoir écrit les *Femmes Savantes* et les *Précieuses Ridicules*? Railleries grossières contre le commerce pur, les nœuds immatériels, nauséabonde apologie du mariage!

— Je vous croyais marié.

— Si peu!... (1) Nous eûmes, je ne sais trop comment, un fils ou une fille, peut-être un fils et une fille... L'incompatibilité d'humeurs se hâta de nous séparer.

— M^{me} de Fréminville n'aimait pas l'archéologie?

— Au contraire. Elle restait vingt-quatre heures en extase devant une pierre droite.

— Que lui reprochiez-vous?

— De ne pas savoir s'habiller.

— Elle s'habillait?..

— En femme.

— Vous auriez voulu?..

— La marquise de Sévigné parle d'une dame dont l'étroit justaucorps...

— Brantôme interdit aux dames de « se garçonner. »

— Brantôme ne dit que des impertinences. Le beau mérite pour un homme de paraître un homme, pour une femme de paraître une femme! L'art consiste à s'évader du réel, à détruire les frontières physiques, à parachever ce qui est par l'image...

Le dessert envahit la table: oranges, bananes, confitures de prunes, de « prunes de Monsieur », souligne Fréminville :

— Le frère de Louis XIV qui se métamorphosait en femme a attaché son nom à un genre de prune. Il me plairait d'attacher le mien à quelque fruit des Antilles... Vous aimez le rhum?

L'ancien capitaine s'est dirigé vers un angle de la pièce. Son pouce presse la tapisserie. Une vipère jaune s'écarte, autorisant la sortie d'un facon poudreux.

— Cadeau de Gabrielle.

— De Gabrielle?

— Mon hôtesse de la Martinique, 1822! Au retour de mes courses à travers les mornes, la jeune mulâtresse s'étudiait à satisfaire mon

(1) Fragment de dialogue extrait de notes manuscrites: « Ehl bien, M. de Fréminville, vous ne m'avez pas dit bonsoir. — Je craignais d'être indiscret. »

appétit. Quand je mis à la voile, Gabrielle pleura cinquante larmes, et me contraignit d'emporter ce jus de canne dont il reste quatre gouttes.

— A la santé de celle...

— Dont je regrette les talents culinaires.

— Seulement?

— Oui.

— L'hôtesse au teint cuivré s'habillait trop peu?

— Bien trop peu! J'ai horreur de la nature.

— Quoique naturaliste!

— J'ai horreur de la nature, en dehors des plantes, des animaux.

Le roi de la création doit se déguiser noblement. En tant qu'homme je me suis évertué...

— A descendre d'Ève.

— De l'Ève pour qui Dieu créa les plumes d'autruche et les mou- tons de Cachemire... Voulez-vous voir mes déguisements?

— Certes!

Je me lève. Nous repassons dans le cabinet qu'éclaire maintenant une flamme à peine éteinte par la soie d'un abat-jour rose tendre. Je m'assieds devant un guéridon où la Chevalière dépose un album (1):

— Feuilletez ma garde-robe... Je me suis portraicturé dans divers costumes.

J'ouvre au hasard. Un preux bardé de fer...

— Ollivier de la Palue! Tournez la page: Vous me reconnaîtrez à mes plumes blanches sans lesquelles je ne conçois pas désormais de noble coiffure: elles évoquent le panache d'Henri IV, elles rappellent le drapeau que vainement je substituai aux couleurs de Juillet sur les clochers de Bretagne (2).

(1) Le Docteur Ch. Auffret (l'auteur de pages très intéressantes sur les Osanne) a contemplé ce curieux document, d'après lequel il copia, d'un crayon exact, plusieurs dessins de Fréminville (dont *La Chevalière au Menhir*). L'album où se mêlent aux portraits finissants de l'antiquaire breton des reproductions de monuments, de tombeaux, d'armures, appartient à M^{me} B***. Qu'est-il devenu?

(2) Le 1^{er} août 1830, Fréminville arrivait à Saint-Pol-de-Léon, recrutait quelques partisans et se jetait sur les Côtes-du-Nord. Sa troupe se dispersa, après avoir remplacé des drapeaux tricolores par des drapeaux blancs. Maintenu en activité, Fréminville refusa de prêter un serment inconciliable avec celui qu'il avait prêté comme chevalier de Saint-Louis, et demeura fidèle aux couleurs bourbonniennes: « Je ne comprends pas, disait l'obstiné royaliste, qu'une femme puisse être teindre les plumes de son chapeau. »

Je tourne. Pas de plumes-panache ! Un cimier capillaire seulement, un cimier que lustrent des reflets de crème Cydonia. Debout, de profil, une boucle-favori séparant le nez de l'oreille, un frison ingénu maraudant hors de la nuque, la Chevalière a je ne sais quoi de penché, de suspendu. Taille de guêpe méditative, épaules de papillon sentimental. Le bras droit,



épouse la hanche. Le bras gauche, coudé, se lève, traduit l'émoi intime de celle qui, bouche close, murmure : « Pas si vite ! Redites-moi ces vers à Elvire !... »

Je tourne... Retour de bal, à travers la lande. Elle fuit, redoutant les fantômes, fantôme elle-même en cette pelisse bonne-femme dont la lune argente le capuchon arrondi, moire les rides dorsales.

— Le menhir de Trébeurden ! (1)

— Bah ? Je me figurais...

— Vous me retrouverez plus loin.

A genoux sur un tertre. Elle prie ? Non : Elle entr'ouvre un

carton à dessins. La pose exalte la cambrure du torse. Sous la robe de la Chevalière se redresse l'archéologue fier de son coup de crayon. N'a-t-il pas dessiné la flore et la faune de l'Ancien Monde et du Nouveau, les alignements de Carnac, les tombeaux de l'Islande, l'armure de Clisson, le diadème du roi Moctar, le collier de Fatma ?...

(1) Dans une notice sur le pays lannionnais publiée par la Société des Antiquaires de France, l'auteur des *Antiquités des Côtes-du-Nord* signale les Menhirs du Moulin de Trovern, dont un, dit-il, a 15 pieds : la *Bonne-Femme*. Le moulin existe encore : mais la *Bonne-Femme* et., ses enfants ont disparu. Le collègue Ernest Renan, dont le Manoir de Trovern abritait les vacances, joua peut-être autour de ces mégalithes.

Je tourne... Hum ! Costume de déesse païenne : une simple étole...

— J'ai croqué cette statue près de Baud...

— Ah ! pardon, la Vénus de Quinipily.

— La Vénus est une Isis, une Isis Gauloise.

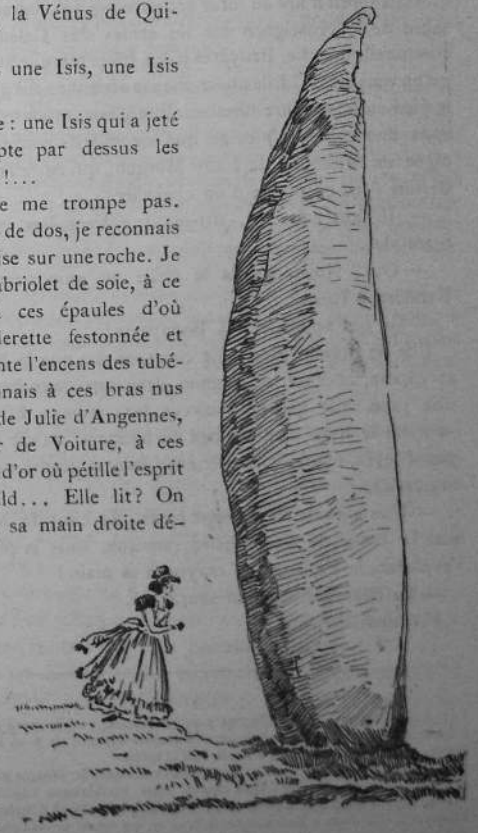
— Très Gauloise : une Isis qui a jeté son bonnet d'Égypte par dessus les moulins du Blavet !...

Cette fois, je ne me trompe pas. Bien qu'elle s'offre de dos, je reconnais ma Chevalière, assise sur une roche. Je la reconnais à ce cabriolet de soie, à ce cou de cygne, à ces épaules d'où retombe une collerette festonnée et vers lesquelles monte l'encens des tubéreuses. Je la reconnais à ces bras nus qui, comme ceux de Julie d'Angennes, appellent le baiser de Voiture, à ces souliers hannelons d'or où pétille l'esprit de Sophie Arnould... Elle lit ? On pourrait le croire, sa main droite déployant des feuillets qui semblent d'un livre. Sa main gauche, brandissant un crayon, proclame ce livre un album où la Chevalière semine dans l'œuvre ébauchée.

Divin, cepaysage !

Mais pourquoi tenir le crayon de la main gauche ?

Maintenant elle lit. J'en suis sûr : car elle marche. On ne dessine



pas en marchant. Elle lit : *Émerance* de Mélanie Waldor, le *Follet*, courrier des salons, ou *Fingal* d'Ossian. *Fingal*, plutôt ! Car le barde écossais apprit à lire au futur archéologue qui demandait à son premier sabre de le renseigner sur les armes des Calédoniens. Elle lit... comme elle marche. Bruyères pâles, frêles marguerites, ne craignez point qu'on vous écrase ! Elle glisse, liseuse aérienne ; elle glisse, Taglioni dont le pied subtil effleure l'herbe. Elle glisse, modeste : sa figure enfouie dans une capote (1) exige que les regards convergent sur le châle, digne de l'attention de Lady Morgan, qui entre la nuque et l'escarpin dessine l'écu en pointe d'un chevalier.

— Il faut convenir, dis-je, que Versailles ignorait ces parures orientales.

— Oui ! Nous devons le châle au vainqueur des Pyramides. Rendons à César...

— Ce qui appartient à Bonaparte !

Elle ne marche plus : elle court, si vite que la brise emporte châle et capote, libérant un chignon élevé que deux bandeaux courtisent, une jupe agile que poursuivent deux rubans. Elle ne lit plus : dans sa main le livre s'est changé en bouquet, qu'elle présente... à une pierre levée, symbole mystérieux, énigme géante que le sol érige vers la nue (2).

— Une aiguille de dix-sept pieds, du haut de laquelle je contemplai la lande de Kervéguelen, lorsque, sous la pluie, sous le vent, j'explorais le Finistère, le crayon à la main !

— La Bretagne vous en saura gré.

Fréminville ricane :

(1) Fréminville avait une prédilection pour les capotes, coiffure apte à encadrer le visage et... à dissimuler les postiches. Peut-être aussi ce chapeau flattait-il ses goûts de marin en lui suggérant l'image d'une catène renversée, arrondie vers la quille.

(2) Au-dessous de la copie de ce caprice fréminvillesque, le Docteur Auffret écrit : Fréminville en *Sapbo*. Je proteste, Docteur ! Quel rapport entre l'archéologue finistérien et la prêtresse de Lesbos, entre le meulir de Kervéguelen et le rocher de Leucade ? A moins qu'il ne vous plaise de comparer la Chevalière à Mademoiselle de Scudéry, qui dans le *Grand Cyrus* se peignit sous les traits de Sapho ! Comparaison équitale : il y a plus d'un point de contact entre la précieuse romancière, reine du Tendre, ennemie des réalités matrimoniales, et le romanesque antiquaire qui s'efforça de naviguer seul sur le fleuve d'Inclination, de visiter seul les villages de Billets-Doux et de Petits-Soins.

— Gré !.. J'adore la Bretagne, je me comporte en fervent catholique... Eh ! bien, lisez cette épître anonyme.

Le bec d'un fou blanc (*Pelicanus Bassanus*) abandonne un billet que l'antiquaire déplie, et que je parcours :

M. le Chevalier, digne émule de tous nos écrivains ineptes, votre ouvrage sur le Finistère est un tissu d'absurdités, d'insultes contre le clergé et vos bons compatriotes qui vous ont malheureusement donné l'hospitalité. Enfin c'est un monument de sottise qui ne peut tourner qu'à votre honte et déshonneur dans ce pays comme dans toute la France. Ainsi permettez-moi de vous dire que vous n'êtes qu'un pauvre imbécile, un homme sans foi et sans mœurs, et que votre ouvrage ne mérite pas d'être lu ni même réfuté. Aussi je ne suis plus surpris d'apprendre que vous vous métamorphosez en femme ; mais métamorphosez-vous en bête, vous écririez mieux.

Tous les gens vous préviennent de cesser vos courses dans le Finistère, et d'aller porter votre honte dans des pays où vous n'êtes pas connu. Nous ne craignons pas votre plume inepte ; mais vous, vous devez craindre l'indignation publique. Ainsi, M. le Chevalier sans-Culotte, ayez recours à la métamorphose pour échapper au danger qui vous menace.

— Quelque goujat ! dis-je, quelque misérable de basse extraction !

— La netteté de l'écriture, la pureté de l'orthographe, dénoncent un adversaire plus... Un lâche, d'ailleurs, qui depuis quatre ans s'abrite sous le masque. Ne pouvant lui jeter mon gant à la face, je l'ai flétri sur le seuil de mes *Antiquités des Côtes-du-Nord*. Et je le défie dans cet Album...

Casquée d'une bourguignote fleurie, d'une capote à rubans, drapée dans les spirales d'une écharpe d'où jaillit une ombrelle belliqueuse, la Chevalière toise l'ennemi invisible. Fréminville se révèle d'Eon.

— Bien que le fer se rouille dans la retraite, je saurais encore... Pour me refaire la main, j'ai écrit l'*Histoire de Bertrand Du Guesclin*. Pour que mon cœur ne faiblisse pas, je me suis commandé une *Tiphaine*.

— Une *Tiphaine* ?

— Le corsage que porterait aujourd'hui la femme vraiment supérieure qui fut l'admiratrice plus encore que l'épouse du grand connétable. Un surcot où s'éploie l'aigle bicéphale... Je veux que vous jugiez de l'effet. Allons chez ma modiste.

Je considère le chapeau-frégate. Mon Dieu, venez à mon secours ! Le ciel m'entend. Du plafond une araignée-crabe (*aranea-aricularia*) se détache, tombe sur le chef de la Chevalière. La Belle-Poule chavire.

Frémenville s'égaie du naufrage :

— Le vent décoiffa, pendant une chasse, la Duchesse de Fontanges. La favorite royale prit un ruban amarante, lia ses cheveux en coque au sommet de la tête. Ainsi ferai-je. Là ! me voici Duchesse de Fontanges. Je m'enveloppe la tête dans un mantelet à la fille d'honneur...

— Je vais quérir une *sylphide*.

— Nous irons à pied. Le froid ne m'effraie pas : j'ai bravé les banquises du Pôle... Une pastille à l'ananas ?

Je puise dans un drageoir dont le couvercle pérennise les grâces de la Dubarry.

Nous remontons la rue Royale. Frémenville s'incline, hume le pavé :

— Ne sentez-vous point sa trace ?

— La trace de qui donc ?

— De l'Abbé de Choisy.

Nous tournons à droite, afin d'éviter la Place de Médiance. Un matelot bouscule la Chevalière. Je feins de ne pas m'en apercevoir : du reste, la Chevalière paraît flattée. Nous coupons la rue du Bras d'Or. L'Escalier du Commandant, gravi, nous commande de virer à gauche, puis à droite. On s'arrête, rue de la Rampe, sur le seuil d'un magasin situé entre la rue de Siam et la rue Saint-Yves. Frémenville pénètre, salue, me présente. Accueil empressé. M^{me} *** souhaite la bienvenue au Chevalier, m'offre une bergère. L'historien de Messire Bertrand réclame sa *Tiphaine*.

— On vous l'apporte... Eh bien ! vous ne me remerciez pas pour le cadre Marie-Antoinette où le Chevalier de Frémenville reçoit les révérences du Brest élégant ? On trouve délicieux ce chignon natté simulat des paquets de cordage ; on proclame exquis bandeaux, frisons, roses et bavoler. On se pâme devant l'œil au ciel, le corsage décolleté que domine, suspendue par une chaîne-sautoir au creux de la gorge, la croix de l'Ordre Teutonique...

— Mais non ! Je ne suis point, hélas ! affilié à l'Ordre Teutonique,

bien que j'aie baisé le bouclier de Gustave-Adolphe et la botte de Charles XII dans la maison conventuelle de Riga. C'est la croix de Malte combinée avec celle de Saint-Louis que porte la Chanoinesse de... (1)

— Que signifie S^{te} B^{***} ? Aux curieux, je réponds : S^{te} Barbe.

— Répondez : S^{te} Bernard. Je mets au féminin le fondateur de Clairvaux qui rédigea les statuts de l'Ordre des Templiers, de cet ordre qui parmi ses grands maîtres compte Du Guesclin... Ma *Tiphaine* !

— Quelle impatience !... Vous ne lisez même pas les « *Épigrammes* ». Elles piquent joliment le velours du trône, du trône de Juillet. Ah ! la rue Taitbout donne du fil à retordre au Système. *La Mode* déshabille les doctrinaires, défrise le toupet royal. Piteuse mine, le mari d'Adélaïde ! Tout conspire contre la Branche Cadette. Les petits ânes empêchent Bugeaud d'atteindre Abd-El-Kader. L'Obélisque menace de quitter la Place du Crime : « La fente qu'il avait à sa base va s'élargissant ». Le nez de Guizot s'achemine vers le Jardin des Plantes, réclamé par le Cabinet d'Histoire Naturelle. M. Thiers aspire à remplacer le valet de Lord Palmerston. Merci bien ! Nous refusons d'agréer comme ministre ce... tiers d'homme que la Bretagne refusa d'agréer comme gendre. On songe à Chateaubriand, pour relever le prestige de la flotte. Bourbon se rétablit : une lettre de Vienne affirme que notre Henri sera droit, ne boitera pas, pourra monter à cheval. En selle, Sire ! Balayez ces régiments de gardes-nationales ; rendez-nous la France de Louis XVI et de Rose Bertin, une France où le Chevalier de Frémenville soit ministre de la mode.

— Mille grâces !... Hâtez-vous de me remettre le surcot dont j'ai besoin pour m'incliner sur le passage d'Henri V.

— Je me hâte... Mais ne négligez pas de compléter votre costume selon les indications de Tulasne-Ledoux, de Lemonnier-Pelvez.

(1) Sur une lithographie pareille à celle que reproduit le n° 13 du *Fureteur Breton*, se lit cette inscription : *Chanoinesse de Ste B^{***}*. Dans ses *Antiquités du Finistère* Frémenville déclare qu'à l'instar des ordres de Malte et de Saint-Jean-de-Jerusalem, l'Ordre du Temple « avait des dames chanoines ou qui en portaient seulement la croix honorifique à cause de leur haute naissance. »

Consultez le Pavillon de Hanovre, la Providence et la Sublime-Porte, en vous pénétrant de l'esprit des dernières nouveautés. Le Moyen Age ressuscite : aussi bien à Paris, où l'on se dispute les moires gothiques de Gagelin-Opigez, qu'à Chambéry où l'on restaure la fête des Chevaliers-Tireurs ! Quant à moi, je supplie la Maison de Commission de m'envoyer pour mon neveu des étrennes qui fleurissent les Croisades : une tente de chevalier, avec armure, lance, destrier...

Fréminville piaffe :

— Vous me martyrisez ! Vous m'infligez le supplice de saint Laurent !... Ne me tenez pas plus longtemps sur le gril : je bous. Je bous à tel point que je sens venir des vapeurs... Ma *Tiphaine*, ou !...

— Gagnez votre lit, Chevalier. Demain... Revenez demain ! Ce soir... nous avons des *deuils*.

— Encore des *deuils* ! glapit la Chevalière, qui émiette un éventail parsemé de Colombines et déchire à belles dents un mouchoir chiffé. On s'ingénie à mourir pour m'empêcher de vivre. Eh bien ! moi aussi, je meurs. Je meurs d'une atroce migraine, je meurs, je me meurs... Faites venir des *sarcophages* pour mes hérit !...

Hachant l'air de ses manches rageuses, la Chevalière tourbillonne, s'effondre. La poudre s'envole, laissant voir, autour d'un nez semblable à une proue de navire, un visage criblé de petite vérole.

M^{me} *** inonde ce visage d'eau de Portugal. Je délace la gorge, découvre une poitrine pour laquelle un Duc de Bourgogne eût institué la Toison d'Argent (1). Je perds la tête. Je prends les mains, les pieds de la Chevalière. L'esprit obsédé par l'*Essai sur l'influence physique du costume féminin*, je lui tapote la paume et la plante en disant : « Caroline !... »

D'un bond, Fréminville se redresse, me lance un soufflet, s'entortille en son mantelet à la fille d'honneur, et se précipite dans la rue.

(A suivre.)

LÉON DUROCHER.

(1) Justin Ouvrié remarqua lui aussi « une toison pectorale. » Il s'était présenté, muni d'une lettre de recommandation, au Chevalier de Fréminville. Grande fut sa surprise, lorsqu'il se trouva en présence d'une « dame décolletée et lituée. » Le peintre songea que si Fréminville imitait l'Abbé de Choisy, il aurait bien dû, comme son modèle, se faire épier.

ARCHIVES BRETONNES

Montre des Nobles de l'évêché de Cornouaille en 1562.

(Suite).

Merleac

Claude de Houlle Sieur du Houlle
Guillaume du Quellenec Sieur de Kerjacob informé par les sieurs de Kersallie et Campostal qu'il est malade et néanmoins défaillant.
Guillaume le Lart Sieur du Rhomineur présent par Pierre du Mur son oncle disant faire arquebusier à cheual.
Guillaume Kergueno defaillant
Yvon le Lart sous le dit
Guillaume Leobart defaut
Les héritiers Bertrand Huguen defaillans
Jan Rolland sous le dit
Rolland le Mercier sous le dit
Guillaume Jegou defaut
Les héritiers de Yuonet le Mench defaillans

Saint Martin

Le Sieur de Clymault
François du Mur Sieur de Kerguern present disant faire arquebusier a cheual
Jan Floch
Guillaume du Bot
Jan le Mercier
Les héritiers d'Ollivier Blohiou defaillans

Bodeau

Le Sieur de La Harmoet héritier de Catherine Rousault
 Pierre Rousault defaillant
 Jan de Keremar Sieur de la Garrenne dit faire pique seche
 Guillaume le Bec
 Jan le Guerne
 Pierre Mahé defaillant

Haut-Corlay

Jan Guergorlay Sieur de Bosquotel présent par Olliuier Guergorlay son oncle dit qu'il fait arquebusier a cheual et neamoin defaillant.
 Guillaume de Rochedec
 Louis Bertelot présent par Jan son fils dit faire arquebusier a cheual
 Allain Jerces defaillant

Le bourg de Quintin

Le sieur de Beau Maurye defaillant
 Jean du Boisgelin defaillant
 Guillaume Hamon defaillant
 Marguerite Guicannou (?) (1) présente par son fils Hamon dit faire corçelet.
 Henry du Quellenec defaillant
 Perceval Hamon defaillant
 Henri de Perrien defaillant
 Nicolas la Tour defaillant
 Guillaume Joas defaillant
 Nicolas Queuillec par Guillaume Hamon son héritier sous le dit,
 Guillaume Audren defaillant

(1) Le nom est en partie couvert par une tache d'encre.

Jean Fouase sieur du Coledo. Le sieur de Campostel dit quil est malade

Louis Guergorlay

Le sieur la Garenne de Keremart dit a pareil que le dit Coledo est malade ce neamoin a présenté pour luy Gueno son neveu et dit faire arquebusier a cheual

Jacques Jegou defaillant

Les héritiers de Charles de la Garenne defaillant

Jan Frigat present par Louis Guergorlay sieur de Keranun de Margueritte Frigat dit faire corçelet

Gille de la Garenne defaillant

André du Penpoulou sieur dudit lieu defaillant

Pierre Nedelec defaillant

Saint Gilles Pligeau

Susanne Hamon ueuve de Luc de Uanto defaillant

Jacques Jegou et Marie Castellou sa femme defaillant

Bertrand Danuyou defaillant

Riou le Fur defaillant

Pierre du Quellenec sieur de la Uilleneuf defaillant

Bothoa

Yvon Jourdren sieur de Penlan defaillant

Herué Becmeur present par Maurice son frère

Sieur de Loqueta dit faire corçelet

Pierre leS canff sieur du Ueso defaillant

Henry le Cloerrec present par Louis son fils dit faire pique sèche apres auoir informé de l'age dudit Henry par les sieurs de Campostel et Coztiliou a été ledit Louis reçu au seruice

Yvon Le Uonyer sieur de Coztiliou dit faire corçelet

Jan Piquart defaillant

Yvon Duedal defaillant

(A suivre.)

Villes et Bourgades

Brizeux, dans le *Telen Arvor*, caractérise Lamballe, Saint-Pol, Quimper, Lorient :

Eur mailh eô eul Lan-Bâlad
Evid ober kleuziou mâd.

Un Lamballais est un maître — Pour faire de bons talus.

Kastel Santel. — Kemper ar gaër. —
Orient ar c'hoant.

Saint-Pol la ville sainte. — Kemper la belle. — Lorient la jolie.

Le berceau de Chateaubriand a une réputation persistante de ville où l'on ne hume pas des parfums de forêt vierge. Un chroniqueur de l'*Echo de Paris* (19 août 1907), s'en plaint amèrement : « Saint-Malo est le but de trop de trains de plaisir, et la romance de M. Dumollet lui a laissé à jamais un vague air de ridicule... Chateaubriand pourrait revenir errer sur les remparts, il n'y verrait aucun changement, si ce n'est sur l'autre rive de l'embouchure de la Rance, les lumières de Dinard. C'est l'une des plus belles promenades nocturnes de France ; malheureusement... il n'est pas un lieu au monde plus empesté ni plus souillé. Le peuple a pris ce chemin de ronde pour un dépotoir. »

Sparklet ajoute : « A défaut de sources, qui ne sauraient peut-être jaillir de ce rocher balayé par les rafales, quelques hommes de police, faisant, je n'ose dire sentinelle, mais se relayant pour une promenade vigilante, préserveraient certainement la ville des corsaires, rendue plus inabordable encore aux visiteurs par les odeurs qui en émanent, que, jadis aux ennemis, par ses remparts de granit. L'orage mena-

çant, l'air moite exaspèrent la pourriture, les relents nauséabonds qui s'exhalent des vieilles murailles, entre lesquelles un reflet de la lune montre une ombre humaine qui s'esquive, penaude... »

L'arrondissement de Saint-Malo fournit au blason populaire de Bretagne un certain nombre de sobriquets que Charlec enregistre dans la *Revue des Traditions Populaires* (XVII p. 113) :

Baguer-Morvan = Les Chouans.
Bonnemain = Les Hauts hannés.
Lourmais = Les pattes de jas (oie mâle).
Miniac-Morvan = Les Boutonnières noires.
Plerguer = Les Braies gares.
Roz-Landrieux = Les Badauds.
Saints = Les Mouchoux.
Saint-Léonard = Les Cornards.
Saint-Méloir-des-Ondes = Les Glorieux.
Tressé = Les Balletiers.
Le Tronchet = Les Faux-Mouchets.
Epiniac = Les Ventres de rochettes.
La Fresnais = Les Pattes vasouses.
Mont-Dol = Les Ventres jaunes.

**

Carhaix a une auréole militaire que lui vaut la naissance du Premier Grenadier. Cette auréole, Carhaix la néglige, si l'on en croit Ch. Le Goffic, qui, dans la *République Française* (26 juin 1907), égratigne « la ville aux maisons noires, à cheval sur l'échine de la Bretagne », l'accusant d'indifférence envers la mémoire du héros : « Carhaix, ville parlementaire, dotée d'une cour royale, tenait rang de cité magistrale parmi les cités bretonnes. C'est un rang dont elle est fort déçue. Elle-même ne s'en souvient plus guère ; elle ne veut dater que de 89 et de la *Déclaration des droits de l'homme*. Et c'est une prétention qu'on excuserait, si Carhaix veillait avec plus de soin sur la mémoire de ses héros de l'ère nouvelle. »

Mais Carhaix tient à son auréole : Carhaix, piqué au vif, a décidé la fondation d'un Musée La Tour-d'Auvergne.

La ville de Pontivy passe pour un village ridicule à la Comédie-Française, où un personnage du *Testament de César Girodot*, le cousin Langlumeau, paraît revêtu de toile rustique, et déclare : « Je ne suis qu'un paysan, un Breton de Pontivy. » Ce Langlumeau, qui n'a que ses foin à la bouche et n'aspire qu'à posséder « la ferme du Clousicq », qui s'écrie : « Sainte Anne d'Auray, protège-moi ! », qui raille la bêtise des Parisiennes, et que les autres personnages nomment « le naturel de Pontivy », est présenté comme « l'homme le plus aimable et le plus spirituel de Pontivy. »

Les auteurs de la pièce, Adolphe Belot et Villetard, prenaient sans doute pour une bourgade de 500 habitants la sous-préfecture qui a donné le jour au Général de Lourmel, au docteur Guépin, et même à Leperdit, dont on vient d'inaugurer le monument avec une rare discrétion.

Pierre LAURENT.

Une épigramme bretonne sur les Étrennes

Divers journaux ont cité, à l'occasion du premier janvier, une épigramme en vers, faite au XVIII^e siècle, sur un bourgeois de Rennes célèbre par sa ladrerie (Nous regrettons de ne posséder ni le nom du bourgeois, ni le nom de l'auteur) :

Ci-gît, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes,
Qui trépassa le dernier jour de l'an,
De peur de donner des étrennes !

LOSTIC.

Maurice de Guérin et la Bretagne

On célébrait le 19 août dernier, à Saint-Servan, la mémoire d'Hippolyte de la Morvonnais. Une belle conférence d'Anatole Le Braz, des vers de Louis Tiercelin et de Louis Boivin ajoutèrent à l'éclat de la cérémonie, présidée par Mgr Duchesne. M. Abel Le franc, professeur au Collège de France, rappela dans une communication fort intéressante l'amitié qui unit La Morvonnais et Maurice de Guérin. De cette communication, que nous eussions aimé reproduire *in-extenso*, nous extrayons le passage suivant sur le séjour de l'auteur du *Centaure* au château du Val, où habitait la Morvonnais. On y verra la part prépondérante que la Bretagne a prise dans la formation intellectuelle de Maurice de Guérin.

... « L'un des résultats de l'enquête que j'ai poursuivie sur place, il y a trois ans, a été de prouver que toute l'inspiration première et profonde du *Centaure* et de la *Bacchante* doit être reportée sans conteste aux promenades de Maurice, pendant son séjour au château du Val. C'est là que sa compréhension si parfaite de la nature s'est élargie et précisée tout ensemble et qu'il a puisé les sensations qui lui ont permis par la suite, après quelques visites au Louvre, de concevoir ces poèmes merveilleux, dont l'équivalent, peut-être, n'existe dans aucune autre littérature. Oui, c'est à ces sites inoubliables de la baie des Quatre-Vaux, de la Roche-Alain, de l'Anse des Dames, de la Grotte à la Fée, de Vauvert, de la Vallée aux Chênes, du Guildo, que nous devons les pages immortelles « où toutes les puissances naturelles primitives étaient senties. » Et remarquez cette conséquence qui ne saurait être indifférente au cœur d'un Breton : les trois prosateurs les plus parfaits de notre littérature au XIX^e siècle sortent de la Bretagne ; Chateaubriand, Lamennais, vos compatriotes malouins, puis Renan ; et voilà que celui qui approche le plus d'eux par l'originalité et la puissance de sa prose poétique a été inspiré par cette même terre bretonne : les mêmes flots, les mêmes vents, les mêmes senteurs qui ont charmé l'auteur de *René* et celui des *Paroles d'un Croyant*, tous deux vrais créateurs de la prose poétique française, ont aussi, par une rencontre étrange, donné à l'auteur du *Centaure* conscience de son génie. Cet écrivain magnifique a senti sur vos grèves s'éveiller sa vocation de

poète. Quiconque aura relu les récits du vieux Centaure en face du « vieil Océan, père de toutes choses », assis sur un rocher de la baie des Quatre-Vaux, comprendra que je n'ai rien exagéré. »

M. Abel Lefranc prépare, d'ailleurs, un ouvrage sur le « cercle des amis d'Hippolyte de la Morvonnais. » Cet ouvrage, où seront développées et précisées les idées exposées dans les lignes précédentes, ne manquera pas d'intéresser vivement nos lecteurs. Nous en reparlerons, le moment venu. J. C.

Perles Armoricaïnes

Tu quoque, Furcher ?..

Hé ! oui, le *Fureteur Breton* se pique de nous divertir. Les « *Gesta Britannorum* » appellent le Duc d'Aiguillon « l'amî des meuniers », prêtant au vainqueur de Saint-Cast des allures d'inverti. D'autre part, Ém. Ernault, qui épluche sévèrement le texte et la traduction d'une poésie de Ch. Le Bras, ne fronce pas le sourcil lorsque « *An Durznel étal bé far* » devient en français « *La tourterelle auprès de sa compagne*. » Celtologue Ernault, ignorez-vous que *bé far* est du masculin ? Un mâle ne peut être une compagne, grammaticalement.

* *

A quoi servent nos législateurs ? Le député Cloarec, qui, je crois, représente la ville d'Ém. Souvestre, nous renseigne dans le *Journal* du 22 Août 1907 :

Aujourd'hui, la fonction des parlementaires consiste à solliciter des emplois et à en faire créer pour donner satisfaction aux sollicitations innombrables qui leur arrivent chaque jour.

M. Cloarec conclut à la suppression des retraites civiles : la logique conclut à la suppression des députés.

* *

Des édiles morbihannais s'assemblent, le 16 octobre 1907. Le Maire lit une liste d'ouvrages à acquérir pour la Bibliothèque de l'École Supérieure des filles. — Trop de Jules Verne ! s'écrie un conseiller municipal.

Bravo ! Jules Verne est né en Bretagne : on doit le lire partout, excepté dans son pays.

M. de Marchangy, magistrat de Louis XVIII, a exploré la Bretagne au *XVII^e* siècle. Il a vu et entendu d'étranges choses. Dégustez cette scène de naufrageurs :

Les matelots sortent des vagues, et, tout ruisselants de l'onde amère, ils implorant la pitié. Mais leur langage est celui de l'antique ennemi des Bretons, et les Bretons s'écrient : *Jauson !* Ce nom qui désigne l'Anglais est devenu son arrêt de mort.

Jauson désigne ?.. Hum ! Bull consent à s'appeler John : mais Joseph !...

* *

Pensée recueillie, entre Guingamp et Rennes, dans le filet d'un compartiment de 1^{re} classe :

— Quelle différence y a-t-il entre les fleuves du Midi et les wagons de l'Ouest ?
— Les fleuves du Midi inondent les campagnes : les wagons de l'Ouest sont inondés, les jours de pluie.

Et nos bons régionalistes réclament le maintien du privilège de la C^o de l'Ouest ! Voudraient-ils subir le sort des submergés d'Is ?

AOTROU JUDOC.

P. S. — *Ar Bobl* déclare que je manque d'esprit. *Ar Bobl* se trompe, puisque je suis un de ses rédacteurs (y. le numéro du 7 septembre, qui m'imprime tout vif sans autre suppression que celle de ma signature). J'aime la feuille de Jaffrennou, et suis sincèrement peiné lorsque mes collaborateurs carhaisiens outragent trop ouvertement la raison : « M. Daniélou, dit l'un d'eux, n'a jamais eu la prétention de faire loi en matière d'histoire. (Il se contente de faire l'oié). Poète, il émet des thèses politiques (!!) C'est son droit, après tout, de croire à Conan Mériadec. » Comme de croire que Francfort se trouve en Alsace ? Evidemment... A-t-on aussi le droit de choisir comme panégyriste d'Alain le Grand, un orateur dont l'ignorance fait hurler les mânes de la Borderie ? A-t-on le droit d'inciter nos compatriotes à écrire l'histoire définitive de la Bretagne, et d'imprimer à des légendes ridicules le sceau de l'éloquence régionaliste ?... Certes. L'erreur à ses gardes-du-corps, n'en déplaît aux universitaires du *Fureteur* et aux bénédictins de l'*Association Bretonne*, que rapproche le goût de l'exactitude historique et que le bardisme accable d'un égal mépris. Le mensonge à ses satellites, n'en déplaît aux Gallois que nos bardes se piquent de copier, et dont Keramborn rappelait la devise : « La vérité à la face du monde ! »

Au fait, la résurrection du Conan Mériadec enterré par La Borderie n'attire pas au poète des *Armoricaïnes* les seules réprimandes d'universitaires ennemis de la fable. Le même reproche émane de l'*Hermine*, dont le directeur, Louis Tiertelin, est poète aussi, autrement poète que Daniélou ! A. J.

RÉPONSES

10 (I, 27, 65, 85, 119; II, 256; III, 32). **Les Bretons et la Carmagnole.**

Sur le rôle des Bretons au 10 août, voici le témoignage fort peu connu d'un acteur du drame, recueilli par Ducrest de Villeneuve et publié par lui en note de l'article : Louis XVI (*Nouvelle Revue de Bretagne*, Rennes, 1840-41, T. III, p. 435), je copie :

« Les fédérés bretons avaient été rangés par Santerre dans la cour royale, la gauche appuyée au château, en face des Marseillais. Nous attendions paisiblement, l'arme au bras, lorsque de la fenêtre du grand balcon de la salle des gardes tombe une pluie de cartouches sur lesquelles se précipitent quelques-uns des nôtres. Nous n'en avions reçu que trois le matin en prenant les armes; alors, seulement, on tira sur nous des fenêtres du château, et les canons des sections ripostent. Placés près du mur, pour éviter les débris de la façade qui pleuvaient sur nos têtes, je me réfugie dans une guérite où je rencontre deux malheureux Suisses qui y étaient venus chercher un asile, après avoir jeté leurs habits. Quand la fuite des Parisiens qui abandonnèrent leurs pièces nous eût forcés d'abandonner la cour, en y laissant morts un grand nombre des nôtres, nous allâmes nous reformer au Pont-Neuf, section Henri IV, d'où nous revînmes par la rive gauche et le Pont-Tournant, attaquer le jardin des Tuileries, où nous entrâmes, après une vigoureuse résistance. Le château fut envahi. Le soir, les corps des Suisses massacrés tournaient à la broche dans les buvettes des cours où ils avaient coutume d'aller se rafraîchir. »

— Sur le fond de la question, je ferai remarquer à M. T. qu'en 1795, Carmagnole était — dans la France entière — un nom de vêtement aussi usuel que le sont maintenant ceux de chemise, chemise ou veston.

Ch. R.

La « Carmagnole » est bien d'origine armoricaine. Elle fut importée en Italie, au Moyen Age, par des Bretons qui s'installèrent sur le Pô, et fondèrent la ville de Carmagnola, appelée ainsi à cause de la *Karmagnolen* que portaient les émigrants. Au XVIII^e siècle, des ouvriers piémontais, originaires de Carmagnola, répandirent en Provence la veste courte qu'importèrent à Paris les fédérés marseillais. Quoique privée de ses anciennes fortifications, la ville fondée par des Bretons vêtus de la *Karmagnolen* existe encore dans la province de Turin.

DELLA RUPETTA.

93 (II, 41, 223, 259). **Familles Bretonnes : De Penanster.**

Dans ma notice parue tome II, p. 223 il s'est glissé quelques erreurs que je tiens à rectifier : 1^o la femme de Guillaume Huon s'appelait Yvonne *Le Merrer* et non *Merve*. — L'acte de décès de Guezno de Penanster est bien de 1840 et non de 1830.

La réponse de M. Ernest Rivière ainsi que sa communication de l'acte de baptême qui s'en réfère m'ont fait beaucoup de plaisir, mais ne m'ont pas convaincu. Cet acte de baptême n'infirmé ni le décret de Compiègne ni les jugements du 8 juillet 1859, et les intéressés auraient pu, si leurs droits étaient si bien fondés, faire insérer dans leurs requêtes « Huon de Penanster » aussi bien que « Huon-Penanster ».

Quant aux « traditions de bonté » dont parle M. Ernest Rivière, elles ne sont point contestées, mais ne sauraient constituer un argument en faveur de l'authenticité d'un titre de noblesse. CLOISTRE.

113 (II, 136, 267). **Familles Bretonnes : Villiers de l'Isle Adam.**

Sur cette famille et au sujet de l'authenticité du nom de « l'Isle Adam » on peut consulter l'« *Annuaire de la noblesse* » du V^e Révérend, 1906. G.

127 (II, 229). **Mémoire du Vicomte Jean II.**

Voir notée au pied de la page 55 du *Fureteur* (tome II) : D. Morice, *Histoire de Bretagne* t. II. Supplément aux *Preuves*. Col. CLXII-XXXV. J. T.

140 (II, 270 ; III, 37). **Morlaix et Thiers.**

La jeune fille de Morlaix qui aurait refusé d'épouser Thiers à cause de sa petite taille était, m'a-t-on dit, une demoiselle *Postic de Kerbriant*.

Cependant, on m'a nommé aussi une demoiselle *Appolin* (?), laquelle ne se serait pas souciée, d'après son dire, de « devenir la femme d'un tiers d'homme », et aurait préféré au futur président de la République un honnête notaire de Morlaix. L. LE G.

141 (II, 271). **Ch. Géniaux.**

M. Ch. Geniaux passe la saison d'été dans un vieux manoir, appelé la Ville-Moisan, près Josselin ; mais nous croyons pouvoir avancer qu'il est originaire de Rennes. P. H.

143. (II, 271). **Familles Bretonnes : Le Rodellec du Porzic.**

La meilleure réponse à cette question se trouve dans le *Nobiliaire et Armorial de Pol de Courcy*, où on lit :

Rodellec (le), sieur du Porzic, paroisse de Quilbignon, — de Mestiniou, — de Trémoguer, par. de Ploudaniel, — de Pencaroff, — de Lesnon, par. de Plougastel-Daoulas, — de Kerandraon, par. de Lanneufret, — de Kerléan, par. de Brelès.

Extraction, réformation de 1669, six générations ; réformations et montres de 1481 à 1538, par. de Quilbignon, évêché de Léon.

D'argent à deux fleches tombantes, empennées d'azur, posées en pal. Devise : *Mad a leal* (bon et loyal), et aussi : *Cominus et eminus feriunt*.

Hervé, franc de fouages en 1471, père de Pierre, archer de la garnison de Brest en 1503, marié en 1486 à Gillette de Touronce, de la maison de Coatmanac'h, dont : Mathurin, archer dans une montre de 1534, marié à Jeanne le Jar, de la Maison de Penhoat. Un lieutenant de vaisseau, tué à l'ennemi en 1870 au combat de Droué ; un lieutenant aux chasseurs d'Afrique, tué à l'ennemi au Maroc en 1870.

La branche du Portzic est la seule qui ne soit pas éteinte ; les autres portaient les noms de Pencaroff, de Lesnon et de Mestiniou.

Ed. DE BERGEVIN.

Les journaux ont un peu dénaturé les faits. J'ai eu la bonne fortune de rencontrer M^e Allain. L'éminent avocat m'a dit : « Je n'ai pas contesté la noblesse des Le Rodellec du Porzic. J'ai nié seulement que M. Rodellec du Porzic possédât le titre de comte, titre qui ne figure pas dans son contrat de mariage et dont il se pare depuis la fin de 1900, sans qu'on l'ait jamais enregistré au Ministère de la Justice. Car j'ai vainement consulté les archives du Sceau de France. Ce titre ne figure du reste dans aucun document officiel. »

D'autre part, le *Dictionnaire du Finistère*, publié en 1898, termine la biographie de Mme Joseph de Rodellec du Porzic (mère du Le Rodellec actuel) par ces mots :

« Elle blasonne : *D'argent avec fleches de sable. Couronne de marquis...* »

???

TRIB.

147 (II, 272). **Le « Domaine congéable. »**

Voir le savant ouvrage de M. H. Sée : *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*, page 283 et suivantes : Paris, Giard et E. Brière, 1906. P. D.

Cette question vient d'être magistralement traitée par M. H. Sée, dans le numéro de juillet 1907 des *Annales de Bretagne*, p. 645.

Ch. R.

154 (III, 38). **Un ami de La Villemarqué.**

Le « célèbre professeur de l'Université » est Frédéric Ozanam. Le poème en question se trouve au tome XI et dernier des *Œuvres complètes d'Ozanam*. Lettres, t. II, p. 280-289. La pièce publiée par le *Nouvelliste*, est contenue dans une lettre datée de Quimper Corentin 3 octobre 1850, et adressée à M. Ampère. J. TRÉVÉDY.

QUESTIONS

169. L'auteur du *Son ar Pillaouer* ?

N. Quélien dans ses *Chansons et Danses de Bretons* déclare : « Je me souviens que M. de La Villemarqué m'a dit un jour au sujet de ce *pillaouer* : « J'ai connu l'auteur de « *Toul al Laer* ; c'était un *tel*, de mes amis. »

Qui fut cet *un tel* ? Il serait bien regrettable et injuste que le nom de l'auteur d'une chanson aussi populaire fût oublié. J. LE FOL.

170. Pontivy militaire.

Au moment où une décision gouvernementale, qui frappe de mort une cité bretonne, supprime la garnison de Pontivy, quelques questions d'histoire locale se posent spontanément :

1° Quelles furent, concernant Pontivy, les intentions militaires de Napoléon I^{er} ?

2° En quelle année fut construite la caserne qui fait face au Général de Lourmel ?

3° Quels régiments s'y succédèrent ?

4° Les deux régiments d'artillerie casernés à Vannes ne furent-ils point jadis offerts à la ville de Pontivy, et refusés par les édiles pontivyens ?

H. DE M.

171. Familles Bretonnes : Jeanne Pélagie de Rieux.

Connaît-on le *lieu* et la *date* du décès de Jeanne Pélagie de Rieux, comtesse de Châteauneuf et vicomtesse de Donges, deuxième femme de Jean de Rieux, marquis d'Assérac, comte de Largouet, seigneur de l'Île-Dieu, gouverneur de Guérande, du Croisic et de Saint-Nazaire, décédée en 1654 ?

Elle fut une amie du surintendant Fouquet.

D'après les Mémoires de l'abbé Blache, docteur en théologie (*Revue rétrospective*, 1833, tome I, pages II et suivantes), elle était bienfaitrice et pensionnaire du couvent des religieuses du Calvaire, faubourg Saint-Germain, à Paris. Blache l'accuse d'avoir essayé de l'empoisonner.

A. GALIBOURG.

172. Fréminville et Lamartine.

Un livre de Félix Reyssié, intitulé « *La jeunesse de Lamartine* » relate plusieurs lettres échangées entre l'illustre poète et un M. de Fréminville qu'il traite en ami. Ce personnage serait-il l'original dont s'occupe le *Fureteur* ? Le chevalier de Fréminville était contemporain de Lamartine, l'un étant né en 1787 et l'autre en 1790. En outre les de la Foix de Fréminville étaient d'origine Bourguignonne comme Lamartine.

CHARDIN.

173. Les châteaux en Bretagne pendant la Révolution

Je désirerais savoir si, en Bretagne des châteaux furent démolis sous la Révolution. Je suis certain que celui de Combourg, entre autres, fut « condamné »

Z.

174. Lutteurs de Bréhat.

On lit dans le *Livre d'Or de Renan* (Paris, Joannin, p. 29), à propos du banquet donné en l'honneur de Renan, à l'île Bréhat, pendant l'été de 1891 :

Après le banquet, il y eut danses et luttes sur les jolies pelouses de l'île. On vit même un écrivain déjà célèbre, et qui demain sera académicien, et un peintre connu, s'étendre et rouler sur l'herbe, aux pieds de l'illustre philosophe, vivement amusé, comme l'atteste l'expression de son visage, par cette scène évocatrice des jeux d'Olympie.

Les noms de l'écrivain et du peintre ?

Ch. DE FÈBES.

175. Familles Bretonnes : Jeanne du Quelléneq, dame du Ploëuc.

Je serais désireux d'avoir des renseignements sur les ascendants de Jeanne du Quelléneq (ou de Quelléneq) qui épousa Noble homme

Pierre de Plœuc, Seigneur de Kerguegant, et qui eut pour fille Marie de Plœuc, laquelle épousa le 15 octobre 1559 Noble homme Olivier de Kercoent (Kerkoent), Seigneur de Kergournadech, de Troheou, de Coetquelén.

Je connais la généalogie des du Quelléneq, vicomtes du Faou, qui a été publiée par la Comtesse du Laz dans son étude sur la *Baronnie de Rostrenen* (Vannes, 1892, pp. 86-89).

On y trouve une Jeanne du Quelléneq, fille de Jean V du Quelléneq et de Jeanne de Maure. Cette Jeanne du Quelléneq vivait à peu près à la même époque que la dame de Plœuc, puisqu'elle mourut en 1572, mais je ne crois pas qu'on puisse les identifier. Jeanne de Maure, qui se maria en 1538, ne peut être la grand' mère de Marie de Plœuc qui se maria en 1559. De plus, Jeanne du Quelléneq du Faou est connue comme ayant épousé en 1553 Jacques de Beaumanoir, vicomte du Besso.

Il faudrait donc rattacher Jeanne du Quelléneq, dame de Plœuc, soit à cet Antoine du Quelléneq, Sieur du Ménéheu, qui commandait le château de Rostrenen en 1592 (*C^{tesse} du Laz, Op. cit.*, p. 46), soit à Jean du Quelléneq, Seigneur du Hilguy et de Saint-Quiriec en 1599, et fils de Jacques du Quelléneq, Seigneur de Bienassis (en Erquy) et de Jeanne de Lézongar, lesquels du Quelléneq étaient branche cadette des vicomtes du Faou (*Ibid.*, p. 48), soit encore à Guillaume du Quelléneq, Sieur de Kerjacob, ou à Henry du Quelléneq du bourg de Quintin, ou à Pierre du Quelléneq, sieur de le Villeneuve (Montre de 1562).

R. DE KERDEVEN.

176. Familles bretonnes : De L'Estourbeillon.

L'Armorial Général de Bretagne de Briant de Laubrier écrit : *Estourbillon* (de Savinaye) et *Lestourbillon* (De La Hunaudière. — De La Savignais.)

La noblesse du marquis de l'Estourbeillon n'étant pas douteuse, il est permis de se demander d'où viennent ces variations d'orthographe.

A. RADON.

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro un grand nombre de Réponses et de Questions. A. F.

GESTA BRITANNORUM

Répondant à l'invitation des chanceliers des Universités de Londres, d'Oxford, de Cambridge, Anatole Le Braz a fait en Angleterre une série de conférences sur la part contributive du génie celtique dans les littératures européennes. Notre éminent compatriote, si souvent traduit en anglais, a été l'hôte d'honneur « the guest of honour » du Lyceum, l'aristocratique club féminin de Londres.

Le duc de Rohan a reçu le prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne, en ce château de Josselin qui fut la demeure de Jean de Beaumanoir et d'Olivier de Clisson.

Guillaume Corfec précise dans *l'Indépendance Bretonne* le sens de sa proposition culinaire mal comprise au Congrès de Rostrenen. Il cherche une jeune Bretonne disposée à accueillir l'offre d'un conseiller général, qui paierait généreusement son séjour à Paris, à l'École Ménagère, et qui chez nous la chargerait ensuite d'une sorte d'enseignement ménager ambulante comme l'École de Laiterie des C.-du-N. Nous avouons ne pas saisir pourquoi MM. de L'Estourbeillon et Loeiz Herrieu s'érigent contre cette séduisante proposition.

Dans son numéro du 9 Nov., *Ar Bobl* écrit :

Jamais la question d'un *costume spécial* aux membres de l'U. R. B. n'a été même effleurée à Rostrenen. Aotrou Judoc voudrait nous tourner en ridicule, et pour arriver à l'effet visé, il imprime *costume* pour *insigne*. Le tour est joué.

Ce n'est pas Aotrou Judoc, c'est Dom Lobinet qui a parlé d'un *costume spécial*, et c'est le même Dom Lobinet qui lit dans *Ar Bobl* du 24 août (p. 2, col. 2) :

Le Président expose qu'il a reçu maintes lettres de fervents régionalistes tout prêts à arborer le costume national dans les grandes circonstances de la vie, mais qui sont très embarrassés pour savoir lequel prendre. Il en est qui demandent l'adoption d'un costume dessiné spécialement pour les membres de l'U. R. B.

M. Le Berre ne croit pas la proposition opportune. N'importe quel costume breton est admissible, pourvu qu'il soit élégamment porté dans la note qui lui est propre.

M. Morvran-Goblet pense que l'on pourrait peut-être, à titre d'indication, étudier un projet de costume.

Léon Le Berre, qui fut homme d'esprit et de bon sens à Rostrenen, reconnaîtra que si quelqu'un « rend la Bretagne ridicule », ce n'est pas nous, décidément.

* * *

Notre compatriote Marius Bouteloup, ancien soliste de l'Opéra de Nice et des concerts Colonne, que plus d'un auditoire en Bretagne a eu déjà l'occasion d'apprécier, vient d'être admis à faire entendre à l'Opéra-Comique sa voix chaude et sonore de baryton. Le *Fureteur* est heureux d'enregistrer ce nouveau succès.

* * *

Souvenir du Congrès de Rostrenen. — Nous avons le plaisir de reproduire, à titre de document artistique, la photographie de l'exposition de mobilier breton de M. Ely-Monbet au mois d'août dernier à Rostrenen. Il fut donné aux congressistes d'admirer dans un décor « non de vieilleries, mais de style breton pratique et adapté à nos mœurs nouvelles », un choix de meubles, de panneaux et de bas-reliefs d'une irréprochable exécution artistique.

L'examen des albums de photographies et de croquis de M. Ely-Monbet confirme d'ailleurs cette impression. La place d'honneur est réservée aux meubles bretons, mais tous les styles y sont représentés avec la même perfection.

Artiste d'un goût très sûr et travailleur consciencieux, M. Ely-Monbet imprime à toutes ses œuvres, depuis les meubles les plus simples et les moins coûteux jusqu'à ses plus riches conceptions, la marque d'un talent original et éprouvé.

Peu d'entreprises bretonnes méritent autant que la sienne la sympathie et les encouragements de nos compatriotes.

* * *

L'Assistance Bretonne, instituée à Paris, 25, rue de Vaugirard, pour la protection, le placement et le rapatriement des bonnes, a donné le dimanche 26 janvier, dans la salle d'Horticulture, une grande matinée d'un caractère exclusivement breton, avec œuvres de Botrel, Durocher, Le Goffic, de Gourcuff, etc.

* * *

Nous signalons la réouverture, avec le même succès que les années précédentes, du *Cours de Langue Bretonne* professé sous la direction de M. l'abbé Came-

✧ **Art Breton** ✧
Tout le Mobilier



Union Régionaliste Bretonne
Congrès de Rostrenen. Août 1907
Exposition de Meubles bretons

A. ÉLY-MONBET
Sculpteur et Décorateur
AU CHATEAU
CAUREL (Côtes-du-Nord)

nen à la Maison Saint-Yves, siège de la Société *La Bretagne*, 40 rue du Cherche-Midi.

Le cours a lieu chaque mardi à 8 heures et demie du soir.

* * *

Il est question de créer au Conservatoire de Rennes, un cours de diction et de déclamation. Plusieurs députés d'Ille-et-Vilaine et les principaux littérateurs bretons appuient le projet.

* * *

Au Salon d'Automne on a remarqué des paysages de Maufra, faits à Lavardin ; des figures de Dezaunay, peintes à Port-Manech et à l'Île-aux-Moines ; des toiles décoratives de Lemordant, destinées à l'Hôtel de l'Épée (Quimper).

* * *

La Société d'Émulation du pays de Redon vient de décider la création d'un annuaire du pays de Redon à paraître pour 1909. La direction de cet annuaire a été confiée à M. le comte René de Laigue.

Il y a près de 60 ans que pour la première fois un semblable essai fut tenté à Redon, mais les *Etrennes de Redon pour l'année 1850* (Redon, Imprimerie et lithographie d'Edouard Richard, in 18, 36 pp.) ne furent malheureusement pas renouvelées, croyons-nous, les années suivantes.

Souhaitons, pour l'intérêt de l'histoire et de la documentation locale, bon succès et longue vie à cette nouvelle publication.

* * *

Un de nos compatriotes, M. Francis Sauvage, avocat à la Cour de Paris, vient de fonder avec M. Barrié, de l'Opéra, une société « *Les Bardes de Lutèce* » qui a pour but de faire connaître les jeunes auteurs et compositeurs en même temps que les jeunes artistes — professionnels ou amateurs — de talent. Cette Société donnera pendant l'hiver un concert tous les mois — avec orchestre et chœurs — et ses programmes comprendront de la déclamation et de la poésie en dehors de la partie purement musicale. « *Les Bardes de Lutèce* » s'adressent donc aux poètes aussi bien qu'aux musiciens, et ils feront le meilleur accueil aux Bardes d'Armorique qui voudront faire connaître leurs œuvres au public parisien.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire M. Francis Sauvage, à Paris, 70, rue du Cherche-Midi.

Les frères Kernevel ont remporté un très vif succès à Paris, à l'Institut des Amis de l'Enfance, en interprétant avec une belle ardeur juvénile leur répertoire breton.

On dévalise nos compatriotes, En littérature Cam. Mauclair, voulant bénéficier du succès obtenu par l'*Amie Bretonne* de Ch. Le Goffic, publie *Ames Bretonnes*. En sculpture, Rodin s'approprie le *Réveil de l'Humanité*, titre qui appartient officiellement à Georges Bareau, puisque son monument (médaillon d'honneur de 1906) se trouve au Musée de Luxembourg.

Si Le Goffic se résigne, Bareau proteste. Rodin renonce... à une lettre : son *Réveil de l'Humanité* devient l'*Éveil de l'Humanité*. Pas très loyal, M. Rodin !

On a exhumé le peintre Yan Dargent qui reposait dans le cimetière de Saint-Servais (près de Landerneau). Le chef, détaché du corps et recueilli dans un coffret de zinc, a été placé, à droite de l'autel, dans la chapelle du cimetière. La presse a copieusement épilogué sur les circonstances pathétiques qui accompagnèrent la cérémonie d'exhumation.

Trois succès à l'actif de nos compatriotes. L'État vient d'acheter le *Gouffre*, aquarelle de Félix Ollivier. L'Académie des Sciences a décerné le prix Montagne à Fernand Guéguen, professeur agrégé de l'École Supérieure de Pharmacie. Le prix de la *Vie Heureuse* a été attribué à M^{me} Colette Yver, Bretonne par alliance (a épousé notre compatriote M. Huzard).

DOM LOBINET.

A LA RELIURE !

Rapport du Comité de Préservation du Breton 1906-1907 (Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8, 1 fr. 25). Lecture indispensable à tous ceux qui désirent être renseignés sur le mouvement breton contemporain. Nous regrettons vivement de ne pouvoir, faute de place, donner ici un compte rendu détaillé de cet instructif et intéressant rapport dû à la plume de M. François Vallée, dont chacun sait l'infatigable dévouement à la cause bretonne. En voici du moins le Sommaire complet : *Le mouvement breton et le mouvement régionaliste. — La Pédagogie régionaliste de M. l'abbé Aurouze. — Le mouvement breton et le mouvement celtique. — Discours de M. Fourmier d'Albe. — Démarche de l'Union Régionaliste auprès des Evêques de Bretagne. Notre action en marge de l'action officielle : Enseignement, concours, théâtre, presse, livres nouveaux. — Congrès de Rostrenen. Eisteddfod de Swansea. — Cinq gwerzes de la collection Penguern : Ar c'hont Konan. Rlwal. Ar bugel Koar. Al Laoures. Ar Gontes a Welo. — Composition du Comité de Préservation du Breton.*

La Bonne Chanson, Revue mensuelle du foyer, littéraire et musicale, publiée sous le patronage de Théodore BOTREL. Abonnements, un an : France et Etranger, 12 francs. Administration et Rédaction, 32, Faubourg Saint-Honoré, Paris, 8^e arrondissement.

Ce 1^{er} numéro publie diverses chansons de Th. Botrel, D. Bonnard, Chebroux, Béranger, et la chanson populaire : *C'était Anne de Bretagne*. Un chapitre raconte le *Pardon des Fleurs d'ajonc*. Nombreuses illustrations. — Une préface de M. Marcel Monmarché expose le but moralisateur de *la Bonne Chanson*.

Réponse aux attaques de M. Grammont contre mes écrits, avec un exercice pratique sur l'orthographe Grammont ; Le Vertige des Auteurs, par Emile ERNAULT, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. Illustrations par A. L. de Villeneuve. In-8, 1 fr. 50.

Réplique spirituelle et savante dont les lecteurs apprécieront la verve amusante aux dépens de l'adversaire de M. Emile Ernault.

Le Finistère Pittoresque (Sites et monuments) par G. Toscer (Brest, imprimerie Kaigre, 4, rue du Château). Le fascicule : 1 fr. 75.

Cinquième fascicule : Landerneau, Pencren, la Roche-Maurice, Sizun, Guimiliau, Landivisiau, etc.

Sixième fascicule : Saint-Thégonnec, Morlaix, Taulé, etc.

Clichés Le Bigot, Dessins de G. Toscer et de Louis Le Guennec.

Voir dans nos précédents numéros les quelques notes déjà publiées sur ce remarquable et important ouvrage.

Une ambassade au Maroc en 1767. Documents inédits recueillis et annotés par J. BAUDRY. Paris, *Revue des questions historiques*, 1906. In-8.

Un voyage en 1508. Document inédit, publié et annoté par J. BAUDRY. Vannes, 1907. In-8.

Une Révolution en Paradis, conte breton, par J. BAUDRY. In-4.

Généalogie des Daniel du Jarjay (Orléanais et Bretagne) d'après des documents authentiques (Porcon, Trouin, Surcouf, Guénil de Launay, Péan de Pontilly, Le Court de Beru, etc.) par Louis Morand. Portrait de Duguay-Trouin, d'après de Larmessin. Paris, E. Nourry, 14, rue N.-D. de Lorette, 1907, in-8.

L'ivresse bretonne. Cidre et alcool. Ce qu'en pensent les médecins. (Vannes, 1907, In-8, 39 p.)

Conscientieuse enquête entreprise par la *Revue Morbihannaise*, rapportant les opinions diverses de onze médecins de la région, et les conclusions de M. Jules Falher.

Le Prophète, par Emmanuel THUBERT. (Paris, E. Sansot, 7, rue de l'Eperon, 1907. In-16.)

M. Emmanuel Thubert, nous le savons, est un ami de la Bretagne. Son livre est très supérieur aux productions poétiques écloses depuis des années dans notre pays, et nos poètes peuvent prendre son œuvre pour modèle. « Ce poème biblique, dit le Figaro, est la tragédie de la conscience prophétique mise en face de la Puissance divine... Les vers, d'une noble simplicité, semblent couler des sources les plus hautes de notre poésie nationale... A l'âge où les jeunes poètes en sont, d'ordinaire, à donner de belles promesses, M. Emmanuel Thubert les a déjà tenues. »

Bretagne joyeuse, par Jean Caustique (René-Fanch Dohollau), Nantes, 1907, chez l'auteur, 45, quai Malakoff. In-18, 3 fr. 50. — Contes bretons modernes. Style alerte, verve amusante. Les Bretons, dit l'auteur dans sa préface, ne sont pas toujours des « saules pleureurs », « nous savons rire et bien rire, et le « rire breton » n'a rien à envier au « rire homérique. »

Un Romantique de la première heure : Évariste Boulay Paty. Son Journal intime et sa Correspondance (1829-1831). Préface de Dominique Caillé. Paris, G. Ficker, 4, rue de Savoie. In-8. — Ce Journal intime comprend 5 pages où nous lisons

d'intéressantes notes sur Casimir Delavigne, Lamartine, le général Lafayette... La *Correspondance* (10 lettres) fut adressée de 1828 à 1831 par Boulay Paty à son cousin le poète Eugène Lambert. « Ces dix lettres renferment de curieux renseignements sur la querelle des Classicques et des Romantiques » et « de piquants détails sur les hommes les plus marquants de la littérature et de la politique. »

Bibliographie de la Contre-Révolution dans les Provinces de l'Ouest ou des Guerres de la Vendée et de la Chouannerie (1793-1815-1832), par E. LEMÈRE. III^e fascicule : D-E. Saint-Brieuc, Guyon, in-8, 2 fr. 50.

Le Millénaire d'Alain-le-Grand, par Ch. DANIELOU (Paris, Fontemoing, 1907). Discours prononcé lors des fêtes de l'Union Régionaliste Bretonne, à Questembert, le 21 avril 1907.

Une Seigneurie du Porboët : Trégranter. Les seigneurs et le domaine, par le V^e Hervé du HALGOUËT. (Rennes, impr. Fr. Simon, 1907, in-8). Ce joli volume contient l'histoire des familles qui se succédèrent à Trégranter depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours : les Trégranter ou Trégarantec, les Quelen du Broutay, les Bouin de la Villebouquais, les Poulpique du Halgouët. De nombreux tableaux généalogiques et une carte de la région de Josselin, où se trouve situé Trégranter, précisent la documentation historique et topographique. En tête, une gravure représentant le château de Trégranter à l'époque actuelle. Très belle préface où l'auteur parle de la fidélité aux traditions et souvenirs ancestraux, et de l'accomplissement désintéressé du devoir qui s'impose plus particulièrement aux membres des classes privilégiées par leur naissance et leur fortune.

Sous le ciel gris, par Simon DAVAUGOUR (Paris, Bloud). — De la littérature régionaliste, mais qui ne se contente pas d'être régionaliste. C'est écrit, très finement écrit par un poète qui s'exprime en prose et qui sait traduire avec une émotion intense le charme invincible de la terre bretonne. Le recueil se compose de quatre nouvelles, dont la troisième, *Une Flambee*, dédiée à Ch. LE GOFFIC. L'auteur de la préface, F. Coppée, respirant le parfum de Bretagne que dégage ce volume, déclare : « En le respirant, je songeais à un fort coup de vent d'Ouest, à un souffle rude et salé, venu de la haute mer, qui après avoir passé sur la presqu'île armoricaine, mêlerait à l'odeur des goémons et des varechs, celles des chênes et des landes fleuries ».

Le *Tour de France* publie un numéro consacré à la Bretagne (sous la direction de Ch. LE GOFFIC.) Articles d'Anatole Le Braz, Ch. Le Goffic, Ch. Géniaux, F. Le Guyader, Aug. Dupouy, Maïo Renault. — Dans *Art et Décoration*, chronique de Vauxcelles sur l'œuvre du peintre Lemordant, avec reproductions de tableaux représentant des femmes de Pont-L'Abbé.

Gerbe de sonnets par A. Fink (Nanterre, 1907. In-12.) Dans les 125 sonnets de son recueil, M. A. Fink a su exprimer ses sentiments de foi, d'amour, et même ses opinions politiques : Expression souvent timide dans la forme, mais d'une grande sincérité.

A signaler, dans le *Bulletin de la Société pour la Protection des Paysages en France*, du 15 octobre, sous la signature de P. A. Changeur, un plaidoyer éloquent et justifié par la préservation des sites merveilleux de Ploumanach.

TAD LUNEDOU.

Périodiques Bretons et Régionalistes

Revue de Bretagne. Mensuelle. Directeur : Marquis DE L'ESTOURBEILLON. Rédacteur en chef : Comte René DE LAIGUE, château de Bahurel, à Redon. Un an : France, 12 fr. ; Étranger, 15 fr.

Septembre 1907 : Le Présidial de Nantes à Redon. J. TRÉVÉDY, ancien président du Tribunal de Quimper. — A propos de Du Guesclin et Richemont. J. URVOY DE CLOSMADÉUC. — Les Traditionnistes de Bretagne. Adolphe ORAIN. — Deux lettres inédites de Félicité de la Mennais concernant les lettres d'Atticus (1825). P. UHALD D'ALENÇON. — Réponse aux attaques de M. Grammont, contre mes écrits (fin). Emile ERNAULT.

Novembre 1907 : La Bretagne à la fin du Moyen-Age. André LESORT. — Le Congrès Breton de 1907. C^{te} René DE LAIGUE. — Essai sur l'Administration générale d'un District pendant la Révolution. Le District de Rochefort (Morbihan), 1^{er} juillet 1790-20 mai 1795. P. MERLET. — Paimpont, II^e Partie : Abbaye, Eglise et Chapelles. Abbé LOUIS GERVY.

L'Hermine. Revue littéraire et artistique de Bretagne. Mensuelle. Directeur : Louis TIERCELIN, villa Kerazur, à Paramé (Ille-et-Vilaine).

Octobre 1907 : Lieux, St. MILLET. — Jean Beupôil, le père de Monsieur le Maire. A. BOISRAMÉ. — Le Monument Duhaumont (suite), Jean LE BRETON. — Bretonneries d'automne (suite), L. BOIVIN. — Histoire de chez nous. Ad. ORAIN. — Nos morts : l'abbé Fouéré-Macé, Léon Philouze, L. TIERCELIN — Poésies de L. TIERCELIN, C. LEMERCIER, M. PIÉDEVACHE.

Novembre 1907 : Lud Jan, Souvenirs. L. BEAUMONT. — Sortie de Vêpres. A. DU CROISÉ. Quelques opinions de Lamennais sur Saint-Malo. LAMENNAIS. — Bretonneries d'automne (suite), L. BOIVIN. — Le Monument Duhaumont, (suite), J. LE BRETON. — Nos morts : Ch. Lachambre, R. Le Bourdellès, J. Louail. L. TIERCELIN et A. ORAIN. — Poésies de L. TIERCELIN, J. DE VILLARTAY, R. PIERRE, Ch. CHASSÉ, M. CANCEL.

Revue Morbihannaise. Mensuelle. Publiée par MM. J. BULÉON, avenue de la Grandière, et E. SAGEET. Un an : Bretagne, 5 fr. ; France, 6 fr. ; Étranger, 7 fr.

Kloc'hdi Breiz. *Le Clocher breton*, revue de Bretagne et des Pays celtiques. Mensuelle. Directeurs : René SAIB et Madeleine DESROSEAUX, 77, rue Belle-Fontaine, à Lorient. Un an : France, 5 fr. 50 ; Étranger, 6 fr.

Octobre 1907 : Notre concours de nouvelles. — Le Congrès Panceltique d'Edimbourg. R. S. — Les Celtes au XX^e siècle, FOURNIER D'ALBE. — Le rapport Vallée (Préservation du breton), E. ERNAULT. — La Colère du sol, Léon DUROCHER. — Poésies bretonnes et françaises de A. PABAN, PENGUILLY, JOS PARKER. — Mots usuels bretons et gallois. VALLEE, HERRIEU, MATTHEWS.

Novembre 1907 : Le Congrès Panceltique d'Edimbourg. R. S. — Les Progrès de la langue galloise, A. JENKINS. — Y a-t-il des tribus celtiques au Maroc? G. MACKAY. — L'art irlandais, F. VALLÉE. — L'acteur du Soleil Levant, MORVRAN GOBLET. — Jean Hazard, nouvelle, J. ROZELLEC. — Poésies bretonnes et françaises de C. PETIT, E. POLENT, JOS PARKER, A. PABAN, Marie ALLO, A. FINK. Mots usuels bretons et gallois. VALLEE, HERRIEU, MATTHEWS.

Kroaz ar Vretoned. Hebdomadaire. Publié entièrement en breton. Directeur : Fr. VALLÉE, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc. Un an : France, 4 fr. ; Étranger, 6 fr.

Bretoned-Paris. Bulletin mensuel de la Société « La Bretagne ». Directeur : M. CAMENEN, 40, rue du Cherche-Midi, Paris, VI^e. Un an : 2 fr. 50.

Le Pays d'Arvor. *Revue de Haute-Bretagne.* Mensuelle. Directeur : Jacques POHIER, docteur en droit, 25, Haute-Grande-Rue, Nantes.

Un an	Édition ordinaire	Édition de luxe
Loire-Inférieure et départements limitrophes :	5 fr.	10 fr.
Départements non limitrophes :	6	12
Étranger :	8	14

Novembre 1907 : Cambrioleurs, poètes, fumistes, C^{te} D'EGGIGNOLES. Les Trébuchet. D. GAILLÉ. — Les Muses aux mains noires, (suite), J. ANGOT. — Nantes la Brette (suite), R. DELAUNAY, etc. — Illustration de Jacques Pohier.

Revue des Traditions populaires. *Recueil mensuel de mythologie, littérature orale ethnographie traditionnelle et art populaire.* Organe de la Société, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 23^e année : livraisons mensuelles in-8^o de 48 à 64 pages avec illustrations en musique gravée. — Bureaux : 80, boulevard Saint-Marcel, Paris. Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer 25 centimes à Paul SÉBILLOT, 80, boulevard Saint-Michel, Paris.

Revue du Pays d'Aleth. Publication littéraire mensuelle de l'arrondissement de Saint-Malo-Saint-Servan. Directeur : J. HAIZE, rue Jacques Cartier, Saint-Servan. Un an : 3 francs.

Octobre 1907 : Alexandre de Villedieu, Et. DUPONT. — Un malouin énigmatique. Les Fouilles de la Cité, J. DAULT. — Cantiques dits de Marseille, A. DAGNET. — Coutumes et monuments disparus de l'arrondissement de Saint-Malo, J. HAIZE.

Le Moulin à Sel. Bulletin des Anes de goût. (Agapes sous la présidence effective des maîtres du rire : Rabelais, Molière, Beaumarchais, Shakespeare, Cervantès, Piron, Boccace, La Fontaine, etc.) Rédacteur en chef : Léon DUROCHER, 15, rue du Dragon, Paris VI^e. (Hors commerce.)

L'Action Régionaliste, revue du Mouvement Fédéraliste et Décentralisateur. — Bulletin mensuel de la Fédération Régionaliste Française. Directeur : Charles BRUN, 15, rue d'Odessa, Paris, XIV^e.

La Lande Bretonne. Organe mensuel de l'« Union Fraternelle » des Bretons de Paris. Directeur : E. SAINDON, 16, rue du Cherche-Midi. Paris VI^e. Un an : 5 francs.

Les Annales du Bien. Bulletin officiel de la Société des Hospitaliers sauveurs Bretons. Rennes, 7, rue de l'Horloge. Union : France, 6 fr.; Etranger, 8 fr.

La Bretagne Nouvelle. Organe des Bleus de Bretagne. Mensuelle : Directeur : Antoine BOTT, 40, rue Trezel, Paris XVII^e. Un an : 15 fr. : Edition populaire, 6 fr.

La Pomme, Société littéraire et artistique, fondée en 1877, entre Bretons et Normands. Bulletin mensuel. Paris, 54, avenue de Breteuil, Un an : 4 fr.

Le Gérant : M. LE DAULT.

Imp. FR. SIMON, Rennes (4742-07).

Revue Héraldique et Nobiliaire, mensuelle. Directeur : Vicomte Henri de Mazière-Manléon, 8, rue Daumier, Paris (XVI^e). Un an : 20 fr.

Publication documentaire de premier ordre. Les abonnés du *Fureteur Breton* jouiront d'un tarif spécial de faveur et l'abonnement à la *Revue Héraldique et Nobiliaire* leur sera compté 16 francs au lieu de 20 francs.

Polybiblion, *Revue bibliographique universelle*, 5, rue Saint-Simon, Paris (VII^e).

Le *Polybiblion*, qui vient d'entrer dans sa 40^e année, contient deux parties distinctes :

La première (Partie littéraire), paraît par fascicules mensuels et forme deux volumes semestriels de près de six cents pages.

Elle comprend : 1^o Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature : théologie, jurisprudence, philosophie, médecine, sciences, beaux-arts, romans, poésie, géographie, etc. ; 2^o Des comptes rendus des principaux ouvrages publiés en France et à l'Étranger ; 3^o Un bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; Une chronique résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la Revue.

La seconde (Partie technique) contient : 1^o Une bibliographie méthodique des ouvrages publiés en France et à l'Étranger, avec indication de prix ; 2^o Les sommaires des principales revues françaises et étrangères et ceux des articles littéraires des grands journaux de Paris, de Marseille, de Bruxelles et de Gand.

La partie technique forme, par mois, une livraison, et au bout de l'année, un volume de cinq à six cents pages.

Prix de l'abonnement : Partie littéraire, pour la France, 15 francs par an ; pour les pays faisant partie de l'union des postes, 16 francs.

Partie technique, France, 10 francs ; autres pays, 11 francs.
Les deux parties réunies, France, 20 francs ; autres pays, 22 francs.
Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

LIBRAIRIE DE L'ANCIEN TEMPS

49, Rue de la Victoire, PARIS (IV^e)

(Seul dépositaire à Paris, du FURETEUR BRETON)

LIVRES RARES & CURIEUX EN TOUS GENRES

Ex-Libris -> Autographes

SERVICE SPÉCIAL de Recherche de tous Ouvrages anciens et modernes
et de Documents concernant l'Histoire,
la Littérature, les Sciences, les Provinces, etc., etc.

EXPÉDITION SUR DEMANDE

De nos derniers Catalogues parus, numéros 18, 19, 20 et 21

COLIS POSTAUX — RÉCLAMATIONS

Bon nombre de nos compatriotes, qui ont l'habitude de faire venir de Bretagne des provisions par colis postaux, ont eu à se plaindre des Compagnies de chemins de fer. Il est fort rare en effet que ces provisions arrivent intactes, quand elles arrivent. Il n'est donc pas inutile d'indiquer les règles pratiques à suivre pour faire aboutir une réclamation, si la Compagnie n'y veut pas faire droit.

La réclamation, *en matière de colis postaux*, doit être adressée directement au Ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, sous pli non affranchi. Cette réclamation doit être rédigée sur une feuille de timbre à 0 fr. 60. Ce sont les seuls frais qu'elle entraîne. En aucun cas, lorsqu'il s'agit d'un colis postal, il ne faut s'adresser au Juge de paix ou au Tribunal de Commerce (*Le Breton de Paris*, 1894).

Librairie A. SAFFROY

SAFFROY FRÈRES, SUCC^R

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine), près Paris

73, Grande-Rue — Villa N° 23

Catalogues périodiques d'ouvrages anciens et modernes, autographes, documents manuscrits, pièces imprimées de tous genres, estampes, portraits, vues, ex-libris français et étrangers.

Classement par matières, sujets, personnages, villes, départements, provinces, pays.

Le 48^e Catalogue pour paraître au mois de janvier sera envoyé sur demande. Les précédents non annulés seront communiqués aux amateurs.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

E. DESBOIS

BORDEAUX, 36, Rue Lafaurie de Monbadon, 36, BORDEAUX

La Maison s'occupe depuis longtemps d'**EX-LIBRIS** anciens et armoriés.

VENTE, ACHAT, ÉCHANGE

Publicité du "Fureteur Breton"

La page, 20 fr. La demi-page, 12 fr. Le quart de page, 7 fr.

(Tirage : mille exemplaires)

Impr. Fr. SIMON, Rennes-Paris.